

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1492

24 juin 2013

### SOMMAIRE

Adara Ventures II S.C.A., SICAR .....	71580	Heerema Fabrication Finance (Luxem- bourg) S.A. ....	71577
AmTrust Holdings Luxembourg .....	71572	KKH Capital S.à r.l. ....	71577
ArcelorMittal Commercial Rebar S.A. ...	71572	KLC Holdings II S.A. ....	71577
Arium SA .....	71572	KLG Spf S.A. ....	71570
Autonomy Iceland Two S.à r.l. ....	71572	Lagoon Finance S. à r.l. ....	71577
Balesme S.A. ....	71573	Lairnisia Gestion S.à r.l. ....	71570
Basic Consulting S.à r.l. ....	71573	Lee Cooper Group .....	71579
BeLux Enterprises Consulting s.à r.l. ....	71572	Luxplain S.A. ....	71578
Benetti S.à r.l. ....	71573	LV Invests S.A. ....	71570
Benetti S.à r.l. ....	71573	Massy Château Holding S.à r.l. ....	71578
Born .....	71573	MGP Harbour Exchange II S.à r.l. ....	71580
Bosph Real Estate Holdings 2 S.à r.l. ....	71573	Muet Finance S.à r.l. ....	71578
BRE/Europe 3-A .....	71574	Muet Holding S.à r.l. ....	71578
Broad Street Lux S.à r.l. ....	71574	Novalux S.A. ....	71570
Carpel II S.à r.l. ....	71574	Pan European Real Estate Fund 1 S.à r.l. .....	71578
Celloteck Finance (Luxembourg) S.à r.l. .....	71574	Pan European Real Estate Fund 2 S.A. ...	71578
Copper Blade S.à r.l. ....	71574	Pan European Real Estate Fund 3 S.A. ...	71579
Deutsche Bank Luxembourg S.A. ....	71575	Patron Reform C.E. Servicing S.à r.l. ....	71616
Deutsche Holdings (Luxembourg) S.à r.l. .....	71574	PGE Europe one S.A. ....	71570
DSR-Services Sàrl .....	71575	Philcars / West-Pneus S. à r. l. ....	71579
EPPS .....	71575	PLAFOSUD Luxembourg .....	71571
Euro-Packaging S.A. ....	71575	PL Investissements S.A. ....	71616
European Assets Development S.A. ....	71575	Purple Investments S.à r.l. ....	71579
Exclusive Car Concept S.A. ....	71575	Société Financière du Nord S.A.H. ....	71571
Feuerhaus S.à r. l. ....	71576	Socotec Luxembourg .....	71571
Fiduciaire Bovy Luxembourg S.à.r.l. ....	71576	Sopares .....	71571
Global Investment Selection .....	71576	Swiss Re Europe Holdings S.A. ....	71616
HAMAB Holding S.à.r.l. ....	71576	Task 7 S.A. ....	71572
HAMAB Holding S.à.r.l. ....	71576	Vestar Capital Partners V SNC .....	71571
HAMAB Holding S.à.r.l. ....	71576	VR Netze Luxemburg S.à r.l. ....	71571
Heerema Engineering Holding (Luxem- bourg) S.A. ....	71577	Ziggi Corp S.à r.l. ....	71570
Heerema Engineering & Project Services Finance (Luxembourg) S.à r.l. ....	71577		

**Ziggi Corp S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 154.257.

Le bilan au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013056847/9.

(130068863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

---

**KLG Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 149.081.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057284/9.

(130070577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2013.

---

**Lairnisia Gestion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 59.348.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057311/9.

(130070350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2013.

---

**LV Invests S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 161.801.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057340/9.

(130070569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2013.

---

**PGE Europe one S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 132.124.

Les comptes annuels du 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057456/9.

(130070497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2013.

---

**Novalux S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 23.627.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057421/9.

(130070574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2013.

---

**PLAFOSUD Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9552 Wiltz, 5A, rue des Pêcheurs.

R.C.S. Luxembourg B 147.060.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057461/9.

(130070759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2013.

---

**SOFINO, Société Financière du Nord S.A.H., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 35.358.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057541/9.

(130070572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2013.

---

**Socotec Luxembourg, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 210.000,00.**

Siège social: L-3378 Livange, rue de Turi.

R.C.S. Luxembourg B 26.097.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057544/9.

(130070185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2013.

---

**Sopares, Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 45.476.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057548/9.

(130069914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2013.

---

**Vestar Capital Partners V SNC, Société en nom collectif.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 115.930.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057604/9.

(130070812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2013.

---

**VR Netze Luxemburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 116.950.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057616/9.

(130070238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2013.

---

**Task 7 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.  
R.C.S. Luxembourg B 156.694.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2013057572/9.  
(130070838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2013.

---

**AmTrust Holdings Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.  
R.C.S. Luxembourg B 142.739.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2013057695/9.  
(130071811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**ArcelorMittal Commercial Rebar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, route de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 47.058.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2013057698/9.  
(130071280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Arium SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 85.305.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2013057722/9.  
(130071525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Autonomy Iceland Two S.à r.l, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.  
R.C.S. Luxembourg B 170.747.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2013057725/9.  
(130071160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**BLEC s.à r.l., BeLux Enterprises Consulting s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 153.807.

Les comptes annuels au 31-12-2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2013057742/9.  
(130071829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Bosph Real Estate Holdings 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 117.032.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057746/9.

(130071558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Balesme S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 19, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 125.834.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057748/9.

(130071785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Basic Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5884 Howald, 268, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 73.986.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057749/9.

(130071454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Benetti S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 137.070.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057758/9.

(130071423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Benetti S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 137.070.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057759/9.

(130071424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Born, Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 114.096.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057768/9.

(130071418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**BRE/Europe 3-A, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 114.720.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057772/9.

(130071027) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Broad Street Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 119.929.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057775/9.

(130071275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Celloteck Finance (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31-33, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 143.455.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057782/9.

(130071610) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Copper Blade S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 160.627.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057794/9.

(130070877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Carpel II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9227 Diekirch, 5, Esplanade.

R.C.S. Luxembourg B 98.110.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057801/9.

(130071047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Deutsche Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 172.538.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 25 avril 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057830/9.

(130071839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Deutsche Bank Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.  
R.C.S. Luxembourg B 9.164.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 25 avril 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057841/9.

(130071838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**DSR-Services Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4450 Belvaux, 119, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 80.720.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057852/9.

(130071449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Exclusive Car Concept S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.  
R.C.S. Luxembourg B 146.143.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057872/9.

(130071850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**EPPS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 1, rue des Foyers.  
R.C.S. Luxembourg B 146.195.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057884/9.

(130071809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Euro-Packaging S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9543 Wiltz, route de Noertrange.  
R.C.S. Luxembourg B 73.209.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057887/9.

(130071368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**European Assets Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 158.936.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057890/9.

(130071451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Feuerhaus S.à r. l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5374 Munsbach, 4, rue du Château.

R.C.S. Luxembourg B 94.852.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2012 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057898/9.

(130071659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Fiduciaire Bovy Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

R.C.S. Luxembourg B 40.327.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057909/9.

(130071646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Global Investment Selection, Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 74, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 55.736.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057958/9.

(130071340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**HAMAB Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 123.791.

Les comptes annuels au 30 avril 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057976/9.

(130071604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**HAMAB Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 123.791.

Les comptes annuels au 30 avril 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057977/9.

(130071605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**HAMAB Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 123.791.

Les comptes annuels au 30 avril 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057978/9.

(130071606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Heerema Engineering & Project Services Finance (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31-33, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 105.439.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057985/9.

(130071612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Heerema Engineering Holding (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31-33, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 137.330.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057986/9.

(130071613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Heerema Fabrication Finance (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31-33, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 102.475.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013057987/9.

(130071611) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**KKH Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2361 Strassen, 5, rue des Primeurs.

R.C.S. Luxembourg B 153.320.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013058050/9.

(130071278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**KLC Holdings II S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 112.079.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013058051/9.

(130071222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Lagoon Finance S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 160.484.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013058058/9.

(130070924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Luxplain S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

R.C.S. Luxembourg B 144.943.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013058093/9.

(130071645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Massy Château Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 33, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 112.554.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013058097/9.

(130071665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Muet Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 164.370.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013058102/9.

(130070905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Muet Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 164.031.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013058103/9.

(130070900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Pan European Real Estate Fund 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.862.500,00.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 162.241.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013058189/9.

(130070990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Pan European Real Estate Fund 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 162.232.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013058191/9.

(130071001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Philcars / West-Pneus S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8540 Ospern, 1A, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 136.250.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013058204/9.

(130071457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Purple Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 151.981.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013058224/9.

(130071459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**PERF3 SA, Pan European Real Estate Fund 3 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 162.236.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 24 avril 2013*

- Le mandat de Réviseur d'Entreprises agréé de PricewaterhouseCoopers S.à.r.l., n'est pas reconduit
- Le retrait de Monsieur Alain RENARD du Conseil d'Administration est accepté avec effet à la date de la présente assemblée.
- Monsieur Thierry JACOB, employé privé, né le 7 juillet 1967 à F-Thionville, résidant professionnellement au 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg est nommée Administrateur de catégorie B en son remplacement. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2017.
- Monsieur Thierry DELBECQ, né le 22 mars 1964 à F - Lille, avec adresse professionnelle au 5 rue Alphonse Weicker, L - 2721 Luxembourg est nommé en tant que commissaire chargé de la revue des comptes au 31 décembre 2013. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2013058192/18.

(130070928) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**Lee Cooper Group, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 142.381.

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 23 avril 2013, les actionnaires ont décidé de renouveler le mandat des membres du conseil de surveillance suivants:

- Pascale Nutz, commissaire aux comptes, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;
- Clarence Terry, commissaire aux comptes, avec adresse professionnelle au 5200, Town Center Circle, Suite 600, FL 33486 Boca Raton, Etats-Unis;
- Lynn Skillen, commissaire aux comptes, avec adresse professionnelle au 5200, Town Center Circle, Suite 600, FL 33486 Boca Raton, Etats-Unis;

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2013 et qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2013.

Référence de publication: 2013058062/18.

(130071600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---

**MGP Harbour Exchange II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 153.992.

—  
*Extrait des résolutions du conseil de gérance du 31 janvier 2013*

Il résulte des dites résolutions que le siège social de la Société sera transféré du 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg au 28, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 30 avril 2013.

*Pour MGP Harbour Exchange II S.à r.l.*

Delloula Aouinti

*Gérante*

Référence de publication: 2013056495/16.

(130068545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

**Adara Ventures II S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 177.997.

—  
**STATUTES**

In the year two thousand and thirteen, on the sixth day of June.

Before the undersigned Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) Adara Ventures Partners II S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg and not registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register,

duly represented by Madia Camara, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 6 June 2013;

2) Mr. Alberto Gomez, born on 4 August 1963, in Caracas, Venezuela and professionally residing at Calle O'Donnell (4to.), 28009 Madrid, Spain;

duly represented by Madia Camara, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 5 June 2013;

3) Mr. Nicolas Goulet, born on 30 September 1965, in Fornalutx, Spain and professionally residing at Calle Alaya 112 (6to.-A), 28006 Madrid, Spain;

duly represented by Madia Camara, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on 5 June 2013.

The proxies, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed.

Such appearing parties have requested the notary to document the deed of incorporation of a société en commandite par actions, which they wish to incorporate and the Articles of which shall be as follows:

**Art. 1. Definitions.** When used herein, the following terms shall have the meanings set forth below: Actualisation Interest refers to the interest applied to the subscription

Actualisation Interest      refers to the interest applied to the subscription price of Class A Shares to be paid-up at any Subsequent Closing by a new Investor, as further described in Article 7.8 of the Articles.

Affiliate                      refers with respect to any specific person or entity, to a person or entity that directly or indirectly, through one or more intermediaries, Controls, is Controlled by, or is under common control with, the specified person or entity.

Aggregate Commitments      refers to the sum of the Commitments of all Shareholders to the Company.

Articles                        refers to the articles of association of the Company.

Business Day                  means a day on which banks are generally open for business in Luxembourg.

Class                            means each class of Shares within the Company created in accordance with the

	requirements of the Commercial Companies Law.
Class A Shares	refers to a Class of Shares issued by the Company which shall be subscribed by Investors and which entitles the holders thereof to rights as further described in Article 35 of the Articles.
Class B Shares	refers to a special Class of Shares issued by the Company dedicated to the contribution of the General Partner and entitling the holder thereof to receive the Carried Interest as further described in Article 35 of the Articles.
Commercial Companies Law	refers to the Law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.
Commitment	means the total investment each Shareholder has irrevocably agreed to make in the Company in writing and which will be called from time to time by the General Partner on behalf of the Company.
Company	refers to Adara Ventures II S.C.A., SICAR.
Control(led)	means the situation wherein a person, company or entity (fund or other) (i) controls another entity (fund or other), or (ii) is controlled by a person, company or entity, such "control" resulting, for example and without limiting the scope of this definition, from the holding by the concerned person, company or entity (fund or other) of (x) at least fifty percent (50%) of the voting rights at the general meeting of shareholders of such other company or entity or (y) at least half of the seats at the board of directors of such other company or entity.
CSSF	refers to the Commission de Surveillance du Secteur Financier, the Luxembourg financial sector supervisory authority.
Cure Period	refers to the period of twenty (20) Business Days following a formal notice served by the General Partner as more fully described in Article 12.7 of the Articles.
Default Interest	refers to the interest applied to the price of subscribed Class A Shares in case of default of payment on a Drawdown Date for the period between the relevant Drawdown Date and the payment date, as further described in Article 12.7 of the Articles.
Depository	means the Luxembourg bank which the custody of assets of the Company is entrusted to, in accordance with the SICAR Law.
Drawdown Date	refers to the due date on which Investors are to pay a portion of their Commitment to the Company, with respect to a capital call as more fully described under Article 11.1 of the Articles.
Drawn Commitment	means the portion of the Aggregate Commitment which has been drawn down by the General Partner.
Eligible Investor	means an institutional investor, a professional investor or any other investor who (i) he has confirmed in writing that he adheres to the status of well-informed investor and (ii) either invests a minimum of one hundred twenty-five thousand euros (EUR 125,000) in the Company, or (iii) has been subject to an assessment made by a credit institution within the meaning of Directive 2006/48/EC, by an investment firm within the meaning of Directive 2004/39/EC or by a management company within the meaning of Directive 2001/107/EC certifying his expertise, his experience and his knowledge in adequately appraising an investment in risk capital. The above conditions do not apply to directors (dirigeants) and other persons taking part in the management of the Company.
Final Closing	means the date which is twelve (12) months after the First Closing.
First Closing	refers to the last day of the Initial Offering Period.
General Partner	means Adara Ventures Partners II, S.à r.l. the unlimited Shareholder (associé gérant commandité) of the Company
General Partner Share	refers to a Class of Shares represented by one management Share issued by the Company which shall be subscribed by the General Partner upon incorporation of the Company in its capacity as associé gérant commandité of the Company.
Independent Auditor	means Deloitte Audit, or such other replacement independent auditor (réviseur d'entreprise agréé) of the Company to be appointed in accordance with the SICAR Law, and which shall at all times be chosen among the following firms: Deloitte, Ernst & Young, PWC, or KPMG.
Initial Offering Period	means the first period during which Investors will be offered to commit to subscribe to Class A Shares from the day of the registration of the Company on the official list of SICARs until Aggregate Commitments have reached at least thirty million euros (EUR 30,000,000) not being a date later than December 31, 2013.

Initial Subscription Price	means ten euros (10.00 EUR) for each Class A Share or Class B Share.
Invested Capital	means the cumulative sum of all Investments made by the Company at any given time.
Investment	means an investment or investments acquired by the Company including but not limited to shares, debentures, convertible loan stock or other securities and loans made to anybody, corporate or other entity.
Investment Period	refers to the period commencing on the First Closing and ending on the earlier of (i) the fifth (5 <sup>th</sup> ) anniversary of the First Closing, (ii) the date when the aggregate Drawn Commitments equal to sixty per cent (60%) of the Aggregate Commitments, or (iii) when decided as described in Article 29.5.
Investor Advisory Committee	refers to the investor advisory committee as further described in Article 28 of the Articles.
Investors	refers to the holders of Class A Shares issued by the Company.
Key Men (collectively) or Key Man (individually)	refers to Mr. Alberto Gómez and/or Mr. Nicolas Goulet.
Management Fee	means the annual management fee to be paid by the Company to the General Partner as further described in Article 24, paragraph 1 of the Articles.
Net Asset Value	refers to the net asset value per Share of the relevant Class as determined pursuant to Article 16 hereof.
Portfolio Company	means any corporate body, association, partnership or other collective investment scheme or other entity or legal person wherever established, incorporated or resident in respect of which the Company holds Investments.
Reference Currency	refers to the currency of calculation of the Net Asset Value as determined under Article 16 hereof.
Shareholder	means a registered holder of Shares of the Company.
Shares	refers to the shares issued by the Company.
SICAR Law	refers to the Law of 15 June 2004 relating to the investment company in risk capital (SICAR), as amended.
SME's	shall mean micro, small and medium-sized enterprises that qualify as SMEs under the Commission Recommendation 2003/361 of 6 May 2003 (the "Recommendation") and have (a) less than 250 employees, (b) according to the most recent balance sheet show either (i) an annual turnover not exceeding fifty million euros (EUR 50,000,000), or (ii) an aggregate balance sheet not exceeding forty-three million euros (EUR 43,000,000), and (c) otherwise comply in all respects with the requirements of the Recommendation.
Statutory Approval Requirement	refers to the legal requirement for the approval of shareholders resolutions, whereby: <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) a quorum of at least fifty percent (50%) of the issued shares must be present at the shareholder meeting, at the first call and, if not achieved, with no quorum requirement for the second call and,</li> <li>(ii) the resolution must be approved by a majority of at least two thirds (2/3) of the votes validly cast by the shareholders present or represented at the meeting.</li> </ul> It being understood that the consent of the General Partner will not be required for the purposes of this definition.
Subsequent Closing	refers to any date occurring after the First Closing but prior to the Final Closing, at which the General Partner may decide to issue new Class A Shares in consideration of Commitments received from potential investors.
Successor Vehicles	refers to investment vehicles managed by any of the Key Men or carrying the "Adara" name
Undrawn Commitment	means the portion of the Commitment which has not yet been drawn down by the General Partner.
Valuation Date	refers to the Valuation Date as further defined under Article 16.

#### **A. Name, Duration, Purpose, Registered office, Shareholders' liability**

**Art. 2. Name.** There hereby exists among the current owners of the Shares and/or anyone who may be a Shareholder in the future, a company in the form of a société en commandite par actions (S.C.A.) with variable capital qualifying as a société d'investissement en capital à risque (SICAR) under the name of "Adara Ventures II S.C.A., SICAR".

**Art. 3. Duration.** The Company is incorporated for a limited duration, the term of the Company being ten (10) years from the date of incorporation which will take place immediately prior to the First Closing. The term of the Company

may be extended for two (2) periods of one (1) year each, upon a proposal of the General Partner and by a resolution of the general meeting of Shareholders subject to the quorum and majority requirements applicable to the amendment of these Articles.

**Art. 4. Purpose.** The purpose of the Company is the investment of the funds available to it in risk capital within the meaning of article 1 of the SICAR Law and CSSF Circular 06/241 and in particular to permit its Shareholders to benefit from equity or near-Valuation Date refers to the Valuation Date as further defined equity investments in innovative businesses operating in the communications and information technology sector, broadly defined. The Company will invest exclusively in entities that are SMEs at the time of the first Investment. Furthermore, at the end of the Investment Period and prior to its liquidation, the Company will have invested at least ninety percent (90%) of Invested Capital in entities which are in the early stages of development at the time of the first Investment. Additionally, at the end of the Investment Period and prior to its liquidation, at least seventy-five percent (75%) of Invested Capital will have been invested in entities which, at the time of the first investment, were either based in Spain or had their principal place of business in Spain, and provided that the rest of Invested Capital has been invested in entities which, at the time of the first investment, were either based in a country within the European Union or had their principal place of business in in a country within the European Union. Furthermore, the Company's focus shall not be to invest in management buy-out or leveraged buy-out transactions. In any event, the Company may take measures and carry out transactions which it may deem useful for the fulfillment and development of its purpose as stated herein, to the extent permitted under the SICAR Law.

**Art. 5. Registered office.**

5.1 The Company's registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

5.2 Within the same municipality, the Company's registered office may be transferred by a resolution of the General Partner.

5.3 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of Shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these Articles.

5.4 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the General Partner.

**Art. 6. Shareholders' liability.**

6.1 The General Partner is liable for all liabilities which cannot be met out of the assets of the Company.

6.2 Any other Shareholder (associé commanditaire) shall only be liable up to the amount of his/her/its contribution to the Company.

**B. Share capital, Shares, Register of shares, Ownership and Transfer of shares, Drawdown notices, Drawdown, Redemption of shares**

**Art. 7. Share capital.**

7.1 The capital of the Company is variable and shall be represented by Shares of no nominal value. The Company has been incorporated with an initial share capital of thirty-one thousand and ten euros (EUR 31,010), consisting of one (1) General Partner Share and three thousand one hundred (3,100) Class B Shares. Thereafter, the capital of the Company shall at any time be equal to the total net assets of the Company as determined pursuant to Article 16 hereof. The minimum subscribed capital of the Company, increased by the share premium if any, which must be reached within twelve (12) months after the date on which the Company has been authorized as a société d'investissement en capital à risque (SICAR) under the SICAR Law, is one million euros (EUR 1,000,000).

7.2 The share capital of the Company shall be represented by the following Classes of Shares:

"General Partner Share": one (1) Share subscribed by the General Partner as unlimited Shareholder (actionnaire gérant commandité) of the Company;

"Class A Shares": Shares subscribed by limited Shareholder(s) (actionnaire(s) commanditaire(s)) and which are entitled to distribution rights as further described under Article 35 below, such distributions to be made principally through share redemptions as per Article 12 below;

"Class B Shares": Shares subscribed by limited Shareholder(s) (actionnaire(s) commanditaire(s)) and which are entitled to distribution rights as further described under Article 35 below, such distributions to be made principally through the payment of dividends.

7.3 Upon incorporation, the General Partner Share and each Class B Share were fully paid-up.

7.4 The General Partner may decide to issue, in accordance with Article 11 hereof, Class A Shares up to an aggregate amount equal to eighty million euros (EUR 80,000,000) in accordance with the provisions and subject to the requirements of Luxembourg law.

7.5 The General Partner may decide to issue Class A Shares without reserving to the existing Shareholders a preferential right to subscribe for the Shares to be issued. However, no single Shareholder shall ever represent more than fifty per cent (50%) of the Class A Shares and the General Partner shall not issue additional Class A Shares to a single Shareholder if such issuance would put such Shareholder over the fifty per cent (50%) limit described herein.

7.6 Each Shareholder shall have signed a commitment agreement irrevocably committing to make all subscriptions and payments for the entire Commitment, unless otherwise decided by the General Partner but ensuring that all Shareholders are treated equally in this regard.

7.7 Existing Investors or new Investors who commit to subscribe for Class A Shares at any Subsequent Closing will be required to pay at such Subsequent Closing the same percentage of their Commitment as has already been drawn down from existing Investors on their existing Commitments.

7.8 Shares issued on any Subsequent Closing to new Investors shall be issued fully paid-up at the Initial Subscription Price plus the Actualisation Interest, which will be calculated in each case by applying an interest rate equal to the EURIBOR three (3) months, as published at 11:00 a.m. (London time) on the First Closing by Reuters, plus three per cent (3,00%), applied to the drawdown amount applicable to such new Investor calculated from the date on which the First Closing Investors have contributed and paid in their first subscriptions relating to the First Closing up to the date of the capital contributions actually made with respect to the Subsequent Closing. No Actualisation Interest will be due by Investors admitted at the First Closing. For the avoidance of doubt, new Investors at any Subsequent Closing will be considered existing Shareholders at any Subsequent Closings following their admittance as shareholders that may take place until the Final Closing and shall thus not be subject to Actualization Interest with regard to later Subsequent Closings. Any Actualisation Interest paid by Investors in Subsequent Closings shall be allocated pro rata among all Shareholders existing prior to such Subsequent Closing.

7.9 Shares issued on any Drawdown Date will be issued to each existing Shareholder at the Initial Subscription Price.

7.10 The General Partner shall not issue Shares as consideration for a contribution in kind of securities or other assets.

7.11 The General Partner may issue, in accordance with Article 11 hereof, Class B Shares up to an aggregate amount equal to two million euros (EUR 2,000,000) in accordance with the provisions and subject to the requirements of Luxembourg law. Any change to this Article 7.11 will require the approval of one hundred percent (100%) of the holders of Class B Shares of the Company, except in the instance of a For Cause Removal of the General Partner, as per Article 26.2 in which case a change to this Article 7.11 shall not require the approval of Class B Shares.

#### **Art. 8. Shares.**

8.1 Shareholders' rights in the Company's assets and profits shall be determined according to the rules set forth under Article 35 of the Articles.

8.2 The death, legal incapacity, dissolution, bankruptcy or any other similar event regarding any Shareholder shall not cause the Company's dissolution.

8.3 The Company may, to the extent and under the terms and conditions provided by law and Article 12 of the Articles, repurchase or redeem its own Shares.

8.4 The Company's Shares are in registered form and may not be converted into Shares in bearer form.

8.5 Fractional Shares may be issued up to three (3) decimal places and shall carry rights in proportion to the fraction of a Share they represent but shall carry no voting rights except to the extent their number is so that they represent a whole Share in which case they confer a voting right.

#### **Art. 9. Register of Shares.**

9.1 A register of Shares will be kept at the Company's registered office, or with the registrar and transfer agent of the Company, where it will be available for inspection by any Shareholder. This register of Shares will in particular contain the name of each Shareholder, his/her/its residence or registered or principal office, the number of Shares held by such Shareholder, the indication of the payments made on the Shares, any transfers of Shares and the dates thereof pursuant to Article 10.6 of the Articles as well as any security rights granted on Shares.

9.2 Each Shareholder must notify the Company in writing his/her/its address and any change thereof. The Company may rely on the last address of a Shareholder received by it.

#### **Art. 10. Ownership and Transfer of Shares.**

10.1 Proof of ownership of Shares may be established through the recording of a Shareholder in the register of Shares. Certificates of these recordings will be issued and signed by the General Partner, upon request of the relevant Shareholder.

10.2 The Company will recognise only one holder per Share. In case a Share is owned by several persons, they must designate a single person to represent such Share in relation to the Company. The Company is entitled to suspend the exercise of all rights attached to a Share held by several owners until an authorized representative has been appointed by the owners.

10.3 Shares are exclusively restricted to Eligible Investors. Shares may only be transferred, pledged or assigned to Eligible Investors with the written consent of the General Partner, whose consent shall not be unreasonably withheld when the transferee meets the criteria for being Shareholder of the Company. Shareholders may however transfer, pledge or assign their Shares to Affiliates who qualify as Eligible Investors without the written consent of the General Partner being necessary. However, Class B Shares held by the General Partner and the General Partner Share are not transferable other than to an Affiliate of the General Partner or in accordance with Article 26 of these Articles.

10.4 Any transfer or assignment of Shares is subject to the purchaser or assignee thereof fully and completely assuming in writing, prior to the transfer or assignment, all outstanding obligations (including Undrawn Commitments) of the seller under any subscription or shareholders agreement which may be entered into by the seller from time to time.

10.5 The General Partner shall not accept any transfer of Shares to any transferee who may not be considered as an Eligible Investor or does not comply with Article 10.4.

10.6 Any transfer of Shares will become effective towards the Company and third parties either through the recording of a declaration of transfer into the register of Shares, signed and dated by the transferor and the transferee or their representatives, or upon notification of the transfer to or upon the acceptance of the transfer by the Company, pursuant to which the General Partner may record such transfer in the register of Shares.

10.7 The Company, through the General Partner, may also accept and enter into the register of Shares any transfer referred to in any correspondence or in any other document which establishes the transferor's and the transferee's consent.

#### **Art. 11. Drawdown Notice, Drawdown.**

11.1 The General Partner may, at any time and on an "as needed" basis, issue a drawdown notice to each and all Shareholders specifying that a capital contribution is required to fund expected investments or expenses of the Company.

11.2 Drawdown notices will be issued to each and all Shareholders with respect to part or all of the Undrawn Commitments of each such Shareholder(s) (each due date for capital contribution being a "Drawdown Date"). The drawdown notice shall be sent by the General Partner at least ten (10) Business Days prior to a Drawdown Date on which payment is due by the Shareholder.

11.3 Every drawdown shall be made to Shareholders in proportion to their respective Commitment, up to the point when the Commitment of each Shareholder has been fully drawn down.

11.4 In case of default of payment on any Drawdown Date, the relevant amount payable at such date (the "Defaulted Drawdown Payments") will be subject to default interest without further notice at an interest rate equal to EURIBOR 6 months, as published as of 11.00am (London time) by Reuters on the relevant Drawdown Date plus ten percent (10%) (the "Default Interest"), until the date of full payment. The Default Interest shall be calculated on the basis of the actual number of days elapsed between the relevant Drawdown Date (inclusive) and the relevant date of payment (exclusive), except that if payment is received by the Company within five (5) Business Days from the Drawdown Date, no default interest will apply (Defaulted Drawdown Payments and relevant Default Interest collectively referred to as "Default Amounts").

If payment has not taken place within five (5) Business Days from the Drawdown Date, the General Partner shall promptly send the relevant Investor a formal notice, providing an additional period of twenty (20) Business Days (the "Cure Period") for the relevant Investor to pay the Default Amounts due and shall promptly inform the Investor Advisory Committee of such notice.

11.5 In case of default by a Shareholder as described in Article 11.4 above, any pending or future distribution to be made to such a defaulting Shareholder may at any time be compensated against his Default Amounts.

11.6 The General Partner will not issue drawdown notices in any single calendar year that exceed in the aggregate twenty five percent (25%) of Aggregate Commitments.

#### **Art. 12. Redemption of Shares.**

12.1 The Company is a closed-ended investment company, which means that it shall not, at the unilateral request of Shareholders, redeem its Shares.

12.2 The Company however may redeem Shares whenever the General Partner considers a redemption to be in the best interests of the Company and in particular when an existing Investment is realised.

12.3 Shares must only be redeemed on a pro rata basis from all existing Class A Shareholders. Therefore, the proportion that the Class A Shareholders bear to each other shall not change as a result of the redemption of shares.

12.4 Shares redeemed by the Company shall be cancelled.

12.5 When effecting a redemption of Shares in connection with the realisation of an Investment, the amount to be paid to each Shareholder will be in accordance with Article 35. The total number of Shares to be redeemed and the resulting price for each redeemed Share shall be determined by the General Partner, with the objective of deferring potentially taxable gains to Shareholders. Therefore, the calculation of the number of shares redeemed in each such redemption will take into account the cost of the Investment realised plus the cost of other previously written-off Investments, whereas the price for each redeemed share shall be determined dividing the amount being distributed by the number of shares being redeemed.

12.6 The Company shall have the right, if the General Partner so determines, to satisfy payment of the redemption price in kind to any Shareholder who agrees thereto by allocating to such Shareholder assets of the Company equal to the value of the Shares to be redeemed. The assets to be transferred in such case shall only be stocks listed on a regulated market, and the valuation used shall be confirmed by a special report of the Independent Auditor. The costs of any such transfer shall be borne by the transferee. Shareholders who do not agree to receive the redemption price in kind shall receive the redemption price in cash.

12.7 In addition thereto, Class A Shares shall be transferred or redeemed compulsorily (i) in the event that an Investor ceases to be or is found not to be an Eligible Investor, or, (ii) in an event of default from an Investor to pay the amount as and when due.

In case of default by a Shareholder as described in Article 11.4 above, if the Cure Period referred to in article 11.4. above expires and the relevant Investor has not paid the subscription price (including the Default Interest) due such Investor shall be deemed to be a "Defaulting Investor" and a notification of such an occurrence shall be sent by the General Partner to the members of the Investor Advisory Committee within five (5) Business Days.

When an Investor becomes a Defaulting Investor or does no longer have the Eligible Investor status, in addition to the compensation of Default Amounts against pending or future distributions as per article 11.5 above, the following procedure shall apply:

#### 1. Transfer of Shares of the Defaulting Investors

In order to provide for the possibility to preserve the level of capital funding to the Aggregate Commitments remaining available for drawdown, each Shareholder shall, for the benefit of the other Shareholders, render an irrevocable promise to sell (promesse de vente) all or part of its fully paid Shares (as registered in the register of Shareholders of the Company) and transfer its related Commitments to any of the Shareholders or to another third party selected or acceptable to the General Partner, if it has become a Defaulting Shareholder or is no longer an Eligible Investor, at the price per Share such other Shareholder or third party may be willing to pay. The price for these Shares will be payable by the purchasing Shareholder(s) or third party selected or acceptable to the General Partner within ten (10) Business Days of the completion of such transfer. The sale process shall be brought to completion in accordance with the following rules and procedure:

(i) after expiry of the Cure Period or when the Shareholder has lost his status of Eligible Investor, the General Partner shall send a written notice of such default or such loss of status to the Shareholders who are not in default under their commitment agreement and who are still Eligible Investors (each a "Non-Defaulting Shareholder"), such notice containing the information about number of shares, and associated Commitments relating to such Shares. Each Non-Defaulting Shareholder shall then notify in writing to the Defaulting Shareholder or to the non Eligible Investor and to the General Partner, within twenty (20) Business Days following the date of the notification received from the General Partner, their interest to purchase any such Shares including the number of Shares and proposed price per Share;

(ii) if Shareholders do not express their interest in purchasing all the shares and associated Commitments available for sale as per (i) above, the General Partner may offer for sale such shares and related Commitments to other third parties selected or acceptable to the General Partner;

(iii) the sale shall be completed, and reflected as such by the General Partner in the register of Shareholders of the Company, the General Partner confirming the purchase by the Shareholders or by other third parties selected or acceptable to the General Partner of the Shares from the Defaulting Investor or the non Eligible Investor, only to the extent that the purchaser of any such Shares also irrevocably agrees to assume the proportion of the Commitments of the Defaulting Shareholder that remains outstanding towards the Company with regards to the purchased Shares.

#### 2. Compulsory Redemption of the Shares of the Defaulting Shareholders or the non Eligible Investors

In the event that less than all the Defaulted Shares (being understood as the Shares held by the Defaulting Shareholders or the non Eligible Investors) are accepted for purchase by Shareholders or third parties in accordance with paragraph 1 above or if seventy-five (75) Business Days have passed since the end of the Cure Period, any remaining Defaulted Shares will, as determined by the General Partner, be subject to a compulsory redemption. The General Partner shall send a notice (the "Redemption Notice") to the Defaulting Shareholder or the non Eligible Investor holding the defaulted Shares specifying the defaulted Shares to be redeemed and the place where the redemption price shall be payable, as well as establishing that the date for such payment shall be the date of liquidation of the Company. The Redemption Notice shall be sent to the Defaulting Investor or the non Eligible Investor by registered mail to his last known address. From the closing of the offices on the day specified in the Redemption Notice, the Defaulting Investor or the non Eligible Investor shall cease to be the owner of the defaulted Shares specified in the Redemption Notice and the certificates representing these Shares shall be rendered null and void in the books of the Company.

In such compulsory redemption, the redemption price to be paid upon the liquidation of the Company shall be the lower of:

- Thirty percent (30%) of the subscription price effectively paid to the Company by the Defaulting Investor or the non Eligible Investor for the defaulted Shares, less, as applicable, (i) any Default Interest as provided for above, (ii) any Actualisation Interest, as the case may be and (iii) any distributions made on these defaulted Shares; and

- Thirty percent (30%) of the last Net Asset Value of the defaulted Shares calculated prior to the liquidation of the Company, less any accrued interest as provided for above, less any expenses reasonably incurred by the General Partner as a result of the default of the Defaulting Shareholder or the loss of the status of Eligible Investor.

The General Partner shall retain a general discretion to apply any other remedial procedure in addition to the measures listed above.

The General Partner may bring any other legal actions it may deem relevant against the Defaulting Shareholder or the non Eligible Investor.

At any time, the General Partner may also seek to recover by legal action any balance due by a Defaulting Shareholder or non Eligible Investor, as well as any expenses and damages reasonably suffered by the Company or the other Shareholders as a result of the default.

### **C. Investment policy, Diversification, Co-investments, Borrowing and Lending, Valuation of shares**

#### **Art. 13. Investment Policy.**

13.1 The investment policy of the Company shall be to invest in equity or near-equity investments in innovative businesses, operating in the communications and information technology sector (broadly defined), and mostly in the early stages of development and with no more than ten percent (10%) of Invested Capital invested in companies that are in their later stages of development. Such policy will be measured at the end of the Investment Period and prior to the liquidation of the Company, and shall apply at the time of the first investment in each such business, therefore not restricting the ability to invest in those businesses after the first investment, except as provided below.

13.2 Subject to Article 4 and this Article 13, the investment policy of the Company shall be determined by the General Partner, provided that the General Partner may not cause the Company to invest more than fifteen percent (15%) of Aggregate Commitments in a single Portfolio Company.

13.3 The investment policy determined by the General Partner shall ensure that, by the end of the Investment Period and prior to its liquidation, at least seventy-five percent (75%) of the Invested Capital is invested in entities which had their registered office or their principal place of business in Spain, at the time of the first Investment in each such company, and provided further that, at the end of the Investment Period and prior to the liquidation of the Company, the rest of Invested Capital is invested in entities which had their registered office or their principal place of business in a country within the European Union, at the time of the first Investment in each such company. The Company will invest exclusively in entities that are SMEs at the time of the first Investment. Furthermore, at the end of the Investment Period and prior to its liquidation, the Company will have invested at least 90% of Invested Capital in entities which are in the early stages of development at the time of the first Investment. Such policy shall not restrict the ability to invest in those businesses after the first Investment, particularly if those businesses, following the first Investment, develop in a way that would no longer qualify them as SMEs or cease to have their registered office or their principal place of business either in Spain or a country within the European Union.

13.4 After the end of the Investment Period, the General Partner shall only cause the Company to make Investments in entities in which it is already a shareholder or in which an Investment was made during the Investment Period ("Follow-on Investments").

13.5 The Company shall not make investments in venture capital funds or in other entities whose nature and object is similar to that of the Company.

13.6 The Company shall not make investments in entities in which the General Partner itself, any of the Key Men themselves, or any Affiliate of the General Partner, or any Affiliate of any of the Key Men, or any other investment vehicle managed by the Key Men (including Adara Ventures SICAR, S.C.A.) is already directly or indirectly a shareholder or investor or has a direct or indirect interest, or in which a shareholder, manager (including any person who would qualify as a de facto manager by reason of its involvement in the management of the General Partner) executive, employee, or authorized representative of the General Partner is already directly or indirectly a shareholder or has a direct or indirect interest, it being understood that class B managers of the General Partner are not subject to such restriction.

13.7 The Company shall not act as a fund-of-funds, and therefore it shall not make investments in entities which charge a management fee to its shareholders and/or have a profit split arrangement.

13.8 The Company shall not invest, guarantee or otherwise provide financial or other support, directly or indirectly, to companies or other entities whose business activity consists of:

- (a) an illegal economic activity (i.e. any production, trade or other activity, which is illegal under the laws or regulations applicable to the Company, including without limitation, human cloning for reproduction purposes);
- (b) the production of and trade in tobacco and distilled alcoholic beverages and related products;
- (c) the financing of the production of and trade in weapons and ammunition of any kind, it being understood that this restriction does not apply to the extent such activities are part of or accessory to explicit European Union policies;
- (d) casinos and equivalent enterprises;
- (e) the research, development or technical applications relating to electronic data programs or solutions, which:
  - (i) aim specifically at: supporting any activity referred to under (a) to (d) above, internet gambling and online casinos; or pornography, or which
  - (ii) are intended to enable to illegally enter into electronic data networks or download electronic data.

In addition, when providing support to the financing of the research, development or technical applications relating to: (i) human cloning for research or therapeutic purposes or (ii) genetically modified organisms ("GMOs"), the General Partner shall ensure the appropriate control of legal, regulatory and ethical issues linked to such human cloning for research or therapeutic purposes and/or GMOs.

13.9 Reinvestment of proceeds from a disposal of an Investment is permitted to the extent that Invested Capital does not exceed Aggregate Commitments. Furthermore, Investments which have been disposed in less than twelve (12) months after the investment do not compute towards Invested Capital for the purposes of this Article 13.9.

#### **Art. 14. Co-investments.**

14.1 Co-investment opportunities may from time to time be offered independently and on an arm's length basis to Shareholders (not in their capacity as Shareholders in the Company) and to other third parties (the "Co-investors"). Under such circumstances, the Company and the Co-investors shall co-invest in each such Investment at the same time and on the same economic terms (including arrangements in relation to cost sharing between the Company and the Co-investors in proportion to the invested amounts). Moreover, when such co-investment opportunities are offered to Shareholders they shall be offered to all Class A Shareholders.

14.2 If any Co-investment situation presents a possible conflict of interest, the General Partner shall consult with the Investor Advisory Committee regarding the terms and conditions of such possible co-investment arrangement in order to ensure that there is no conflict of interest or to seek a resolution to the potential conflict. In any event, the Company shall not enter into formal co-investment agreements with third parties that obligate the Company or the General Partner to systematically co-invest or offer co-investment opportunities to such third parties.

14.3 Neither the General Partner nor any of its Affiliates (which includes entities with similar shareholder structure or controlled legally or de facto by the General Partner, the Key Men, members of the board of managers, partner or employees) shall co-invest alongside the Company.

#### **Art. 15. Borrowing and Lending.**

15.1 The Company may leverage its assets by way of borrowing, only for bridge finance purposes, up to an aggregate amount equal to the lesser between ten (10%) of the Aggregate Commitments and the outstanding amount of the Undrawn Commitments, provided that such borrowing shall not remain outstanding for more than six (6) months.

15.2 The Company may lend money or otherwise hold debt instruments only as preparation for an equity investment with a limit of twenty percent (20%) of Aggregate Commitments. Lending structures to take equity risks (convertible bonds, participative loans) are not considered as lending for these purposes.

#### **Art. 16. Determination and Calculation of the Net Asset Value.**

16.1 The Net Asset Value will be determined by the administrative agent in euro, which shall be the Reference Currency of the Company, in accordance with the updated International Private Equity and Venture Capital Valuation ("IPEV") guidelines and principles for valuation of portfolio companies, as supported by the European Venture Capital Association ("EVCA") under the responsibility of the General Partner as of 31 March, 30 June, 30 September, and 31 December of each year as well as such other days as may be determined from time to time by the General Partner (the "Valuation Date").

16.2 The Net Asset Value of the Company is equal to the difference between the value of its gross assets and its liabilities.

16.3 The value of the assets of Company will be determined as follows:

- any cash on hand or on deposit, bills and demand notes and accounts receivable, prepaid expenses, cash dividends and interest declared or accrued as aforesaid, and not yet received shall be deemed to be the full amount thereof, unless it is unlikely to be received in which case the value thereof shall be arrived at after making such discount as the General Partner may consider appropriate in such case to reflect the true value thereof;

- any transferable security and any money market instrument negotiated or listed on a stock exchange or any other organized market will be valued on the basis of the last known price, unless this price is not representative, in which case the value of such asset will be determined on the basis of its fair value estimated by the General Partner with good faith;

- investments in private equity securities other than the securities mentioned above will be valued by the General Partner in accordance with the updated IPEV guidelines and principles for valuation of portfolio companies, as supported by EVCA;

- the value of any other assets of the Company will be determined on the basis of the acquisition price thereof including all costs, fees and expenses connected with such acquisition, or if such acquisition price is not representative, the value of any other assets of the Company will be determined on the basis of their fair value determined prudently and in good faith.

16.4 In case the General Partner decides to implement an alternative valuation methodology, it will nonetheless ensure that the Net Asset Value shall be determined on a consistent basis, and in any case such alternative valuation methodology shall be in accordance with the updated IPEV guidelines and principles for valuation of portfolio companies, as supported by EVCA.

All valuation regulations and determinations shall be interpreted and made in accordance with Luxembourg generally accepted accounting principles (Lux GAAP).

16.5 The Net Asset Value per Class as of any Valuation Date will be made available to the Shareholders at the registered office of the Company within forty five (45) calendar days following the valuations for the periods ending on 31 March,

30 June and 30 September of each year, and for the period ending 31 December of each year a draft will be available within forty five (45) calendar days and a final version available within ninety (90) calendar days.

16.6 The Company may suspend the determination of the Net Asset Value, in the following cases:

- when the political, economic, military or monetary environment, or an event of force majeure, prevent the Company from being able to manage normally its assets or its liabilities and prevent the determination of their value in a reasonable manner;
- when, for any other reason, the prices of any significant investments owned by the Company cannot be promptly or accurately ascertained;
- when the Company is in the process of establishing exchange parities in the context of a merger, a contribution of assets, an asset or share split or any other restructuring transaction; and
- in exceptional circumstances, whenever the General Partner considers it necessary in order to avoid irreversible negative effects on the Company, in compliance with the principle of equal treatment of shareholders in their best interests.

The suspension of the calculation of the Net Asset Value shall be notified to the relevant persons through all means reasonably available to the Company, unless the General Partner is of the opinion that a publication is not necessary considering the short period of the suspension.

#### **D. General Meeting of shareholders**

##### **Art. 17. Powers of the General Meeting of Shareholders.**

17.1 The Shareholders exercise their collective rights in the general meeting of Shareholders, which constitutes one of the Company's corporate bodies.

17.2 The general meeting of Shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these Articles.

##### **Art. 18. Convening of the General Meetings of Shareholders.**

18.1 General meetings of Shareholders of the Company or, as the case may be, of any Class of Shares, may at any time be convened by the General Partner, to be held at such place in the Grand Duchy of Luxembourg and on such date as specified in the notice of such meeting.

18.2 The general meeting of Shareholders must be convened by the General Partner upon request in writing, addressed to the General Partner by one or several Shareholders representing in the aggregate at least ten percent (10%) of the Company's issued share capital. In such event, the general meeting of Shareholders must be convened by the General Partner in order to be held within a period of one (1) month from receipt of such request at such place and on such date as specified in the convening notice of the meeting indicating the agenda.

18.3 The annual general meeting of Shareholders shall be held at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of such meeting, on the second Tuesday of June each year at 3.00 p.m. (Luxembourg time). If such day is not a Business Day, the annual general meeting of Shareholders shall be held the following Business Day. The annual general meeting of Shareholders shall be held within six (6) months of the closing of the financial year.

18.4 The convening notice for any general meeting of Shareholders must contain the agenda of the meeting, the place, date and time of the meeting for the first call and for the second call, and such notice is to be sent to each Shareholder by registered letter at least fifteen (15) days prior to the date scheduled for the meeting.

18.5 One or several Shareholders, representing in the aggregate at least ten percent (10%) of the Company's issued share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of Shareholders. Such request must be sent to the Company's registered office by registered letter at least ten (10) days prior to the date scheduled for the meeting, and the General Partner shall promptly re-distribute to all Shareholders an updated convening notice, which shall contain the updated agenda, with the additional items, as well as an updated place, date and time for the meeting, and which shall be sent to each Shareholder by registered letter at least fifteen (15) days prior to the new date scheduled for the meeting.

18.6 If all the Shareholders are present or represented at a general meeting of Shareholders and if they all state that they have been informed of the agenda of the meeting, the general meeting of Shareholders may be held without prior notice.

##### **Art. 19. Conduct of the General Meetings of Shareholders.**

19.1 A board of the meeting shall be formed at any general meeting of Shareholders, composed of a chairman, a secretary and a scrutineer, each of whom shall be appointed by the general meeting of Shareholders and who need not be Shareholders. The board of the meeting shall especially ensure that the meeting is held in accordance with applicable rules and, in particular, in compliance with the rules in relation to convening, majority requirements, vote tallying and representation of Shareholders. Only the items contained in the convening notice shall be submitted to a vote by Shareholders.

19.2 An attendance list must be kept at any general meeting of Shareholders.

19.3 No quorum shall be required for the general meeting of Shareholders to validly act and deliberate, unless otherwise required by law or by these Articles.

19.4 Each share entitles to one (1) vote at any general meeting of Shareholders.

19.5 Unless otherwise required by law, or by these Articles, resolutions at a general meeting of Shareholders duly convened will be adopted at a simple majority of the votes of the Shareholders present or represented at the meeting, regardless of the portion of capital represented and the consent of the General Partner.

19.6 A Shareholder may act at any general meeting of Shareholders by appointing another person, Shareholder or not, as his/her/its proxy in writing by a signed document transmitted by mail, facsimile, electronic mail or by any other similar means of communication, a copy of such appointment being sufficient proof thereof. One person may represent several or even all Shareholders.

19.7 Any Shareholder who participates in a general meeting of Shareholders by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allows such Shareholder's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority. The attendance of such Shareholder will be recorded on the attendance list by the board of the meeting.

19.8 Each Shareholder may vote at a general meeting of Shareholders through a signed voting form sent by mail, facsimile, electronic mail or by any other similar means of communication to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposals submitted to the meeting as well as for each proposal three boxes allowing the Shareholder to vote in favour of or against the proposed resolution or to abstain from voting thereon by marking the appropriate box with a cross. Voting forms which indicate neither the direction of the vote nor an abstention are void. The Company will only take into account voting forms received prior to the general meeting of Shareholders which they relate to.

#### **Art. 20. Amendment of the Articles.**

20.1 Notwithstanding anything provided for herein, any resolution of a meeting of shareholders to the effect of amending these Articles must be passed in accordance with the Statutory Approval Requirement and the additional separate approval of a majority of at least seventy-five percent (75%) of the holders of Class A Shares. However, the consent of the General Partner shall be required to adopt amendments with respect to any of the following provisions: name (Article 2), duration (Article 3), purpose (Article 4), share capital (Article 7), drawdowns (Article 11), redemption of Shares (Article 12), investment policy (Article 13), determination of net asset value (article 16), powers of the General Partner (Article 23), fees payable to the General Partner (Article 24), indemnification (Article 25), minutes (Article 27), investor advisory committee (Article 28), key men (Article 29), dealings with third parties (Article 30), distributions (Article 35), liquidation (Article 36) and applicable law (Article 37). Moreover, the unanimous consent of all of the Shareholders shall be required to adopt any amendment with respect to purpose (Article 4), investment policy (Article 13), distributions (Article 35), actualization interest (Article 7.8), compulsory transfer or redemption (Article 12.7) or borrowing and lending (Articles 15).

20.2 The consent of the General Partner as described above under Article 20.1 will be required in addition to the Statutory Approval Requirement and the additional separate approval of a majority of at least seventy-five percent (75%) of the holders of Class A Shares for any resolution of a meeting of Shareholders to modify Article 7.11, except in the event of a removal of the General Partner as a result of the instance described in Article 26.2 or Article 29.6 below, as a result of which all the Class B Shares subscribed, paid and held by the General Partner will convert into Class A Shares. Any other decisions do not require the consent of the General Partner.

20.3 Notwithstanding Article 20.1 above, any resolution of a meeting of Shareholders to the effect of voluntarily repealing the SICAR status pursuant to the Law of 15 June 2004 shall be passed with the unanimous vote of all Shareholders and require the prior approval of the CSSF.

**Art. 21. Adjourning of the General Meetings of Shareholders.** Subject to the provisions of the law, the General Partner may adjourn any general meeting of Shareholders already commenced, including any general meeting convened in order to resolve on an amendment of the Articles for up to four (4) weeks. The General Partner must adjourn any general meeting of Shareholders already commenced if so required by one or several Shareholders representing in the aggregate at least twenty percent (20%) of the Company's Shares, including at least twenty percent (20%) of Class A Shares. By such an adjournment of a general meeting of Shareholders already commenced, any resolution already adopted in such meeting will be cancelled.

#### **Art. 22. Minutes of the General Meetings of Shareholders.**

22.1 The board of any general meeting of Shareholders shall draw minutes of the meeting, which shall be signed by the members of the board of the meeting and distributed to all Shareholders.

22.2 Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party, shall be certified conforming to the original by the notary having had custody of the original deed, in case the meeting has been recorded in a notarial deed, or shall be signed by the General Partner.

## E. Management

### Art. 23. Powers of the General Partner.

23.1 The Company shall be managed by the General Partner (associé commandité). The other Shareholders shall neither participate in, nor interfere with the Company's management and shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity.

23.2 The General Partner is vested with the broadest powers to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate object, with the exception of the actions reserved by law or by these Articles to the general meeting of Shareholders.

23.3 The General Partner may appoint investment advisors and managers, as well as any other management or administrative agents; however, the General Partner shall retain ultimate responsibility for the management of the Company.

23.4 The General Partner may also grant special powers by notarised proxy or private instrument to any person acting alone or jointly with others as agent of the Company.

23.5 The General Partner shall constitute an Investment Committee, which shall submit preliminary and final investment recommendations to the board of managers of the General Partner for their approval. The Investment Committee shall make decisions by majority vote and members shall include the Key Men plus one (1) other member, whose appointment, removal or substitution shall be effected at the sole judgement of the General Partner, and promptly notified to the Investor Advisory Committee to be established pursuant to article 28 of these Articles. The minutes of any meeting of the Investment Committee shall be made available to the Investor Advisory Committee, if so requested.

23.6 In order to perform its duties, the General Partner shall endeavour to maintain a network of international advisors, comprised of individuals who provide expertise, contacts and relationships related to the investment activities and corporate purpose of the Company.

23.7 The General Partner shall promptly refer and disclose to the Investor Advisory Committee any existing or potential conflict of interest situation involving the General Partner or any affiliated person, which shall include the Key Men as well as all shareholders, managers (including any person who would qualify as a de facto manager by reason of its involvement in the management of the General Partner) directors, executives, employees, or any authorized representative of the General Partner, and to accept the recommendation of the Investor Advisory Committee, as described in Article 28.3, as binding.

### Art. 24. Fees Payable and Expenses Incurred by the General Partner.

24.1 The General Partner shall be entitled to receive from the Company in respect of the carrying out of its services a Management Fee, net of value-added taxes, equal to two point fifty percent (2.50%) of the Aggregate Commitments and paid semi-annually in advance during the Investment Period. After the Investment Period but within the initial term of the Company as described under Article 3 above being ten (10) years from the date of incorporation which will take place on or immediately prior to the First Closing, the Management Fee, net of value-added taxes, shall be two point fifty percent (2.50%) of the Invested Capital, minus the acquisition cost of any investment that has been realized or distributed in kind, or fully written-off, or liquidated, and it shall be calculated and paid on a quarterly basis in advance. In case of an extension of the initial term or if the Company formally enters into liquidation, the Management Fee will be re-assessed and submitted to the general meeting of Shareholders for approval.

24.2 The General Partner shall bear, out of the above mentioned Management Fee, the costs associated with the performance of its general duties in relation with the management of the Company and the pursuit of the Company's corporate purpose. Such costs include, among others, consultants, employees, personal insurance (medical, disability, life, etc.), office insurance, rent, utilities, equipment, travel and day-to-day expenses incurred by the General Partner. Moreover, the General Partner shall bear all costs incurred in the pursuit of specific transactions, up until the time when a preliminary investment proposal is approved by the Investment Committee with respect to the issuance of a non-binding term sheet (which includes an exclusivity provision) and its written acceptance by the target investee company. Any receipts from Portfolio Companies (including break-up fees) are to be reported to investors and offset against the Management Fee.

24.3 The Company will bear all fees and expenses incurred in connection with:

i) its own administration, including legal, audit, depositary services, custodian fees and commissions, director and officer liability insurance, professional indemnity insurance, administrative services, printing, taxation and fees and expenses related with the Investor Advisory Committee, or the Shareholders meetings; and

ii) all costs incurred in the pursuit of specific transactions, following the approval of a preliminary investment proposal by the Investment Committee of the General Partner as described in Article 24.2 above, including the costs of acquiring or disposing of investments, such as agents or advisors, due diligence expenses (which in turn may include expert advice, legal services, technical consultants, accountants etc.), and other similar expenses which, to the extent that these are not borne by third parties, will be added to a transaction costs account in the books of the Company (and disclosed in the quarterly reports to investors) in the case of completed transactions or be paid directly by the Company in the case of uncompleted or aborted transactions. Any costs eventually borne by the portfolio companies shall be also estimated and disclosed on investor reports.

24.4 The Company will reimburse the General Partner for duly justified expenses incurred in the set-up and establishment of the Company, including legal advisory fees and expenses incurred in connection with the contact of potential investors in the Company. The expenses reimbursed to the General Partner as per this Article 24.4, plus other set-up and establishment expenses paid directly by the Company shall not exceed one percent (1.00%) of the Aggregate Commitments of the Company. Expenses reimbursed to the General Partner by the Company in connection with this Article 24.4 shall be disclosed to the Investor Advisory Committee prior to such reimbursement and shall be included in the first audited report of the Company. Set-up and establishment expenses of the Company in excess of one percent (1.00%) of Aggregate Commitments shall be born by the General Partner.

#### **Art. 25. Indemnification.**

25.1 The Company shall indemnify the General Partner and its managers, officers and staff against any claims, liabilities, costs, damages and expenses, including legal fees, incurred by them by reason of their activities on behalf of the Company except where such claim is the result of fraud, gross negligence, gross professional misconduct, wilful default, wilful or grossly negligent illegal acts or a conscious or grossly negligent material breach of its or their duties.

25.2 In order to protect the Company against potential indemnification costs, the General Partner shall be allowed to contract insurance coverage to that effect, at the Company's expense (as specified also in Article 24.3.i above), in which case the first recourse for claims or indemnification incidents will be the relevant Portfolio Company (for which the General Partner shall seek to have the relevant Portfolio Company contract appropriate directors and officers insurance policy or provide satisfactory indemnity), then the insurance policy provider of the Company, and then to the Company for whatever costs are not covered by the insurance policy providers.

#### **Art. 26. Removal of the General Partner.**

26.1 The General Partner may be removed and replaced by a new general partner without cause by a resolution passed by Statutory Approval Requirement and the additional separate approval of a majority of at least seventy-five percent (75%) of the Class A Shares, without the approval of the General Partner to be revoked being necessary (a "Without Cause Removal").

26.2 In the event of a dismissal of the General Partner as per Article 26.1 above or as a result of the instance described in Article 29.5, the Class B Shares already subscribed, paid-up and held by the General Partner (or any entity affiliated with the General Partner) shall remain the property of its current owner, subject to the following limit or vesting schedule, depending on the date of its removal:

Date of removal of the General Partner	Maximum investment in Class B Shares to be retained by the General Partner
One (1) year following the First Closing . . . . .	EUR 240.000
Two (2) years following the First Closing . . . . .	EUR 480.000
Three (3) years following the First Closing . . . . .	EUR 720.000
Four (4) years following the First Closing . . . . .	EUR 960.000
Five (5) years following the First Closing . . . . .	EUR 1.200.000
Six (6) years following the First Closing . . . . .	EUR 1.360.000
Seven (7) years following the First Closing . . . . .	EUR 1.520.000
Eight (8) years following the First Closing . . . . .	EUR 1.680.000
Nine (9) years following the First Closing . . . . .	EUR 1.840.000
Ten (10) years following the First Closing . . . . .	EUR 2.000.000

The preceding vesting formula of the holding of Class B Shares will accrue on a linear daily basis within each financial year.

Class B Shares held by the General Partner (or any of its Affiliates) at the time of removal which exceed the limit stated herein shall be offered to the Company for repurchase at the lower of (a) their issue price or (b) the applicable Net Asset Value.

26.3 In the event that the General Partner's removal and replacement by a new general partner is the result of alleged gross negligence, wilful misconduct, fraud, wilful illegal acts, or material breach of contractual duties and obligations by the General Partner and/or any of the Key Men, or the bankruptcy of the General Partner or the instance described in Article 29.6 (each a "For Cause Removal"), the resolution of the general meeting of Shareholders shall be passed with Statutory Approval Requirement and the additional separate approval of a majority of more than fifty percent (50%) of the Class A Shares, without the approval of the General Partner to be revoked being necessary. In this instance, Shareholders may also seek indemnification from the General Partner for damages suffered. However, the General Partner may seek indemnification from the Company and Shareholders for wrongful termination and, if a Luxembourg court finds that such alleged gross negligence, wilful misconduct, fraud, wilful illegal acts, or material breach of contractual duties and obligations are not proven beyond a reasonable doubt, then the Company and Shareholders shall pay the General Partner

for any damages suffered. In no event shall the dismissed General Partner be re-appointed as general partner of the Company.

26.4 In the event of a For Cause Removal of the General Partner as per Article 26.3 above or as a result of the instance described in Article 29.6, all Class B Shares already subscribed, paid-up and held by the General Partner (or any entity affiliated with the General Partner) shall be converted into Class A Shares, without the approval of the removed General Partner being necessary to effect such conversion and with no compensation due in relation to such conversion, and new Class B Shares may be approved for issuance to a replacement general partner, as per Article 7.11.

26.5 In both a Without Cause Removal and a For Cause Removal any outstanding Commitment to subscribe further Class B Shares shall be transferred to the new general partner of the Company, such transfer to occur with no additional compensation to the removed and transferring general partner, and the removed general partner shall not be obligated to continue investing or subscribing Shares in the Company.

26.6 The dismissal of the General Partner as per Article 26.1 above shall entitle the General Partner to a severance payment equal to the Management Fees received from the Company in the twelve (12) months prior to the removal. The For Cause Removal of the General Partner as per Article 26.2 or as a result of the instances described in Article 29.5 or 29.6, shall entitle the General Partner to no severance payment whatsoever, except in the following instances:

(i) If the dismissal is a result of the instance described in Article 29.5 and the absence of one Key Man is due to death or legal permanent incapacity, the General Partner will be entitled to a severance payment equal to the Management Fees received from the Company in the three (3) months prior to the removal; and

(ii) If the dismissal is a result of the instance described in Articles 29.6. and the absence of two Key Man is due to death or legal permanent incapacity, the General Partner will be entitled to a severance payment equal to the Management Fees received from the Company in the nine (9) months prior to the removal.

26.7 Any new general partner must be approved by the CSSF prior to its appointment; however, vesting of Class B Shares as per Article 26.1 as well as severance or indemnification payments to the removed general partner will be effective as of the date of the relevant shareholder resolution approving the removal of such general partner. Nonetheless, until a new general partner is appointed, the dismissed general partner shall continue to perform its management duties of the Company, provided that no investments or divestments are approved and earn Management Fees, calculated as per the formula stipulated for the period following the end of the Investment Period in accordance with Article 24.1, until the replacing general partner is appointed.

#### **Art. 27. Minutes.**

27.1 The General Partner shall draw and sign minutes of his/her/its resolutions.

27.2 Any copy and any excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party shall be signed by the General Partner.

#### **Art. 28. Investor Advisory Committee.**

28.1 The Investor Advisory Committee is composed of a minimum of three (3) and a maximum of five (5) members, who shall be representatives of the largest Class A Shareholders of the Company who have made a Commitment of at least two million euros (2,000,000 euros) to the Company, and appointed at a meeting of Shareholders for an indefinite period. The members of the Investor Advisory Committee shall receive no compensation from the Company.

28.2 The Investor Advisory Committee shall perform the following functions:

(i) provide the General Partner with general and specific advice on matters of governance relating to the Company;

(ii) monitor the Company's investment activity and its compliance with the investment policies described in the Articles;

(iii) review and comment on the General Partner's valuation of the Company's unrealized portfolio of Investments, including the valuation of the Shares;

(iv) consider and make recommendations as to the settlement of any real or potential conflict of interest involving the General Partner and its activities on behalf of the Company (including Co-investments as described in Article 14.2), such recommendations being binding on the General Partner;

(v) in the event of a resignation, incapacity or sustained absence of a Key Man, as described in Article 29.4, consider and make recommendations as regarding the ability of the General Partner to carry-on investment (new and follow-on) and divestment activities, such recommendations being binding on the General Partner;

(vi) consider and advise the General Partner with regards to any other matter related to the Company as and when requested by the General Partner or the Investors;

28.3 Any member of the Investor Advisory Committee with a real or potential conflict of interest regarding any specific issue that is brought to the Investor Advisory Committee, shall inform the other members of the Investor Advisory Committee of such real or potential conflict of interest and refrain from any discussion or vote on such issue. Furthermore, any member of the Investor Advisory Committee who represents a Shareholder that becomes a Defaulting Investor or that loses its Eligible Investor status or that enters into a Cure Period, shall be suspended from membership in the Investor Advisory Committee until such situation is cured, as per Article 12.7, or be removed from the Investor Advisory Committee if the Shares of the represented Shareholder are transferred or repurchased as per Article 12.7.

28.4 Meetings of the Investor Advisory Committee shall be held in the Grand Duchy of Luxembourg, with participation via conference call being acceptable. Decisions shall be adopted by simple majority vote of the members attending (in person or by telephone). Minutes of the meetings of the Investor Advisory Committee shall be kept, and be available for consultation by any Shareholder.

28.5 The General Partner shall call at least two (2) meetings per year, plus other ad-hoc meetings when any two (2) members so request it or when and if conflict of interest situation arises. The Key Men shall attend the meetings, unless they are requested not to attend by a majority of members of the Investment Advisory Committee. Duly evidenced travel costs shall be reimbursed by the Company for participants attending in person.

#### **Art. 29. Key Men.**

29.1 During the Investment Period, the Key Men shall dedicate substantially all their professional working time and effort to the management of the Company, except for their existing and continuing role at Adara Ventures Partners S.á r.l. (general partner of Adara Ventures SICAR S.C.A.). After the Investment Period, the Key Men shall dedicate a significant portion of their professional working time and effort to the management of the Company including sufficient working time for the due management of the investment portfolio of the Company.

29.2 During the Investment Period, neither the Key Men, nor any member of the Investment Committee, nor any of their respective spouses, nor any shareholder, manager (including any person who would qualify as a de facto manager by reason of its involvement in the management of the General Partner), executive, employee, or authorized representative of the General Partner, shall invest in companies that fall among the specific investment target for the Company, as per its corporate purpose (in Article 4) and investment policy (Article 13), it being understood that class B managers of the General Partner will not be subject to such restriction.

29.3 During the Investment Period, none of the Key Men nor the General Partner shall formally become key men or managers of any investment vehicle other than with respect to their respective roles in the General Partner of the Company and their respective roles in Adara Ventures Partners S.á r.l. (general partner of Adara Ventures SICAR S.C.A.). For the avoidance of doubt, the Key Men shall be allowed to analyze and develop investment policies, to work on structures, and to market or promote with potential investors other investment vehicles during the Investment Period, provided that such investment vehicles are Successor Vehicles and are not officially constituted, nor make investments, nor pay any fees during the Investment Period and further provided that such activities do not affect the dedication of the Key Men to the management of the Company as per Article 29.1. After the end of the Investment Period, the Key Men shall be allowed to constitute, manage, make investments, and receive fees from Successor Vehicles. The breach of exclusivity by the Key Men detailed in Articles 29.1, 29.2 and 29.3 shall imply the end of the Investment Period in addition to other possible damages sought by shareholders.

29.4 In the event of the resignation, incapacity or non-adherence to the duties specified in Article 29.1 above by any one Key Man, the General Partner shall immediately notify the Investor Advisory Committee and approve no investments or divestments, and obtain the Investor Advisory Committee's consent regarding the ability of the General Partner to carry-on investment (new and follow-on) and divestment activities. The General Partner shall also seek to find a substitute for such Key Man within six (6) months of his resignation or incapacity, a period which can be extended by an additional three (3) months by the Investor Advisory Committee, and propose a new member for ratification by the general meeting of Shareholders resolving in accordance with the Statutory Approval Requirement and the additional separate approval of a majority of more than fifty percent (50%) of the Class A Shares.

29.5 In the event that the replacement of one Key Man has not been approved and is still vacant, following the instances described in 29.4 above, the general meeting of Shareholders may consider one of the following four (4) alternatives:

(i) a resolution that the General Partner has the capacity to make decision on new investments, follow-on investments or divestments proposals presented by the Investment Committee and hence does not require the Investor Advisory Committee's recommendation in order to make any such decisions, this resolution constituting a waiver regarding the provisions in this Articles 29 with respect to the resignation, incapacity or sustained absence of one Key Man;

(ii) the termination of the Investment Period;

(iii) the removal of the General Partner, or

(iv) the liquidation of the Company.

The relevant resolution of the general meeting of shareholders to approve any of the alternatives mentioned above shall be passed by Statutory Approval Requirement and the additional separate approval of a majority of fifty percent (50%) of the Class A Shares, without the approval of the General Partner being necessary. If none of the four (4) options obtain the required approval, the Company shall, for a period not exceeding one (1) year as of resignation or incapacity, continue to be managed by the General Partner provided that it does not approve any investments into new Portfolio Companies, and obtains the Investor Advisory Committee's consent regarding the General Partner's capacity to make decision on follow-on investments or divestments proposals presented by the Investment Committee. Upon expiration of such one (1) year period, the Company shall enter into liquidation.

29.6 The resignation, incapacity or non-adherence to the duties specified in Article 29.1 above by two Key Men shall constitute a material breach of the obligations and duties of the General Partner. In such case, the procedure relating to a For Cause Removal shall apply, as described in Articles 26.3, 26.4, 26.5, 26.6 and 26.7.

**Art. 30. Dealings with third parties.** The Company will be bound towards third parties in all circumstances by the signature of the General Partner or by the joint signatures or by the sole signature of any person(s) to whom such signatory power has been granted by the General Partner.

## F. Supervision

### Art. 31. Independent Auditor.

31.1 The accounts of the Company shall be audited by the Independent Auditor, chosen from the list of approved auditors held by the CSSF. The report of the Independent Auditor and its qualifications, if any, are set out in full in each annual report.

31.2 The Independent Auditor shall, among other duties, promptly notify the CSSF of any fact or decision of which the Independent Auditor has become aware while carrying out the audit of the accounting information contained in the annual report of the Company or any other legal issue concerning the Company, where such fact or decision is liable to constitute a material breach of the SICAR Law or the regulations adopted for its execution, or affect the continuous functioning of the Company, or lead to a refusal to certify the accounts or to the expression of reservations thereon.

31.3 The Independent Auditor has extensive duties of informing and notifying the CSSF that may require the Independent Auditor to exercise control over one or several particular aspects of the activities and operations of the Company, at the Company's expense.

## G. Depositary

### Art. 32. Depositary.

32.1 The Company will enter into a depositary agreement with the Depositary which meets the requirements of the SICAR Law.

32.2 The securities of the Company, cash and other permitted assets will be held in custody by or in the name of the Depositary, which will fulfil the obligations and duties provided for by the SICAR Law.

32.3 If the Depositary desires to withdraw, the General Partner shall use its best efforts to find a successor depositary within two (2) months of the effectiveness of such withdrawal. Until the Depositary is replaced, which must happen within such period of two (2) months, the Depositary shall take all necessary steps for the good preservation of the interests of the Shareholders of the Company.

32.4 The General Partner may terminate the appointment of the Depositary but shall not remove the Depositary unless and until a successor depositary has been appointed to act in the place thereof.

32.5 The duties of the Depositary shall respectively cease:

- a) in the case of voluntary withdrawal of the Depositary or of its removal by the Company; until it is replaced, which must happen within two (2) months, the Depositary shall take all necessary steps for the good preservation of the interests of the Shareholders of the Company;
- b) where the Depositary or the Company have been declared bankrupt, have entered into a composition with creditors, have obtained a suspension of payment, have been put under court controlled management or have been the subject of a similar proceedings or have been put into liquidation; or
- c) where the CSSF withdraws its authorisation of the Company or the Depositary.

## H. Financial year - Annual report

**Art. 33. Financial year.** The Company's financial year shall begin on January first of each year and shall terminate on December thirty-first of the same year.

### Art. 34. Quarterly and Annual Reports.

34.1 The quarterly reports for the 1<sup>st</sup>, 2<sup>nd</sup>, 3<sup>rd</sup> and 4<sup>th</sup> quarters shall be published and delivered to Shareholders within a period of forty-five (45) days as of the end of each quarter (March 31, June 30, September 30, and December 31, respectively) with the 4th quarter report being a draft, until a period of three (3) months from December 31. The final annual report and financial statements shall be published and delivered to Shareholders within a period of three (3) months as of the end of the financial year concerned. The annual report shall also include references to number of employees in Portfolio Companies.

34.2 The Company shall publish four (4) quarterly reports and annual financial statements following the reporting guidelines issued by EVCA and one audited annual report, in accordance with the legislation in force, which shall include financial statements for the year, in accordance with the updated IPEV guidelines and principles for valuation of portfolio companies, as supported by EVCA.

## I. Distributions, Liquidation

### Art. 35. Distributions.

35.1 The rights to dividends or distributions attached to the Classes of Shares are allocated according to the following rules:

(i) first, one hundred percent (100%) to each and all Shares pro rata in proportion to their respective Initial Subscription Price, until such time as the proceeds distributed equal one hundred and twenty percent (120%) of the (Drawn and Undrawn) Aggregate Commitments;

(ii) thereafter, one hundred percent (100%) to Class B Shares, until such time as Class B Shares have received an amount equal to five percent (5,00%) of the (Drawn and Undrawn) Aggregate Commitments; and

(iii) thereafter, a) eighty percent (80%) to each and all Shares (including Class A and Class B Shares) pro rata in proportion to their respective Initial Subscription Price, and b) twenty percent (20%) only to Class B Shares (the "Carried Interest"), until all net proceeds have been distributed.

35.2 Distributions to Class A Shares - regardless of whether it is the result of the sale on an Investment, the liquidation of an Investment, the liquidation of the Company or any other event giving rise to a distribution - will be made by means of Share repurchases, which shall be made in cash or in kind, provided the Company cannot impose a distribution in kind upon a Shareholder. The assets to be transferred in the case of a distribution in kind shall only be liquid stocks listed on a regulated market, and the valuation used shall be confirmed by a special report of the Independent Auditor.

35.3 The proceeds realized on the disposal of an Investment shall be distributed as soon as practicable, in accordance with the Articles, to the extent such proceeds are not intended for reinvestment as per Article 13.9.

35.4 Distributions shall give rise to a "Distribution Notice" in which the General Partner shall communicate the amounts being distributed, the source of the funds, the number of shares being repurchased and the corresponding price per each repurchased share.

35.5 At the time of the dissolution/liquidation of the Company, the General Partner shall be required to restore funds to the Company in an amount equal to the greater of: (i) the amount, if any, by which the total distributions to the holders of Class A shares are less than their respective Commitments plus the distributions under Article 35.1 (i) above and (ii) the amount, if any, by which the holders of Class B Shares received cumulative distributions in excess of the amounts distributable to the holders of Class B Shares pursuant to the distribution waterfall stated under article 35.1 (ii) and (iii) above, applied on an aggregate basis covering all transactions/investments of the Company. In no event will the General Partner be required to restore more than the amount of the cumulative distributions, if any, received by the holders of Class B Shares.

35.6 Distributed amounts may be recalled from Class A or Class B Shareholders to the extent that they have been the result of a calculation error.

35.7 In any event, no distribution may be made if, as a result, the Net Asset Value of the Company would fall below one million euros (EUR 1,000,000).

#### **Art. 36. Liquidation.**

36.1 The Company may at any time, upon proposition of the General Partner, be dissolved by a resolution of the general meeting of Shareholders subject to the quorum and majority requirements necessary for the amendment of the Articles pursuant to Article 20.1 of the Articles.

36.2 The liquidation shall be carried out by the one (1) or more liquidators, appointed by the general meeting of Shareholders resolving on the Company's dissolution which shall determine the liquidator's powers and remuneration. For the avoidance of doubt, it is specified that in case the liquidation is carried out by the General Partner, the latter will receive no separate remuneration in the context of such appointment in addition to the remuneration foreseen under these Articles.

36.3 Liquidation will take place in accordance with applicable Luxembourg law.

36.4 Prior to the liquidation or dissolution of the Company to the extent there are still Undrawn Commitments in respect of which drawdowns can still be made, the General Partner shall be entitled to make drawdowns in order to fund a distribution to the Shareholders in accordance with Article 35.1.

36.5 At the end of the liquidation process of the Company, any amounts that have not been claimed by the Shareholders will be paid into the Caisse des Consignations, which keep them available for the benefit of the relevant Shareholders during the duration provided by law. After this period, the balance will return to the State of Luxembourg.

### **J. Conflicts of interest, Applicable law, Confidentiality**

**Art. 37. Conflicts of Interest.** The General Partner, potential investment advisors, the Depositary and possibly other parties may be subject to various conflicts of interest in their relationships with the Company. The manner in which such conflicts of interest will be identified, disclosed and managed is further explained in Articles 23.7. and 28.3. hereof.

**Art. 38. Applicable law.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Commercial Companies Law and the SICAR Law.

#### **Art. 39. Confidentiality.**

39.1 Upon becoming a Shareholder of the Company or a members of the Investor Advisory Committee, each such Shareholder or individual acknowledges that they will be supplied with certain confidential and proprietary financial and other information relating to the Company and its Portfolio Companies (the "Confidential Information").

39.2 In consideration for receiving Confidential Information each Shareholder undertakes to perform its best efforts to hold the Confidential Information in confidence and not to disclose or make it available to any person, firm or company, except for such Shareholder's directors, employees, affiliates, shareholders, managers, or auditors.

*Transitional provisions*

- 1) The Company's first financial year shall begin on the date of the Company's incorporation and shall end on 31 December 2013.
- 2) The first annual general meeting of Shareholders shall be held in 2014.
- 3) The first audited annual report of the Company will be dated 31 December 2013.

*Subscription and Payment*

The subscribers declare to subscribe the Shares to be issued as follows:

- 1) Adara Ventures Partners II, S.a r.l., aforementioned, declares to pay ten euros (EUR 10.00) in subscription for one (1) General Partner Share in its capacity as General Partner;
- 2) Adara Ventures Partners II, S.a r.l. aforementioned, declares to pay thirty thousand nine hundred eighty euros (EUR 30,980) in subscription for three thousand ninety-eight (3,098) Class B Shares Class B Shares in its capacity as limited Shareholder;
- 3) Mr. Alberto Gomez aforementioned, declares to pay ten euros (EUR 10) in subscription for one (1) Class B Share in his capacity as limited Shareholder and
- 3) Mr. Nicolas Goulet aforementioned, declares to pay ten euros (EUR 10) in subscription for one (1) Class B Share in his capacity as limited Shareholder.

Total: thirty one thousand and ten euros (EUR 31,010) paid for three thousand one hundred and one (3,101) Shares.

All the Shares have been entirely paid-up in cash, so that the amount of thirty one thousand and ten euros (EUR 31,010) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

*Declaration*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26, 26-3 and 26-5 of the Commercial Companies Law have been observed.

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated to be EUR 3,000.-.

*General Meeting of shareholders*

The incorporating Shareholders, representing the Company's entire issued share capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to a general meeting of Shareholders. Having first verified that it was regularly constituted, the general meeting of Shareholders has passed the following resolutions by unanimous vote.

1. The following entity is appointed as Independent Auditor of the Company:

Deloitte Audit, 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The term of the office of the Independent Auditor shall end on the date when the general meeting of Shareholders shall resolve upon the approval of the Company's accounts of the financial year ending 31 December 2013 or at any time prior to such date as the general meeting of Shareholders may determine.

3. The Company's registered office is set at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On the request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, this notarial deed was drawn up in English, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing persons, the proxy-holder signed together with the notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille treize, le sixième jour du mois de juin.

Par-devant Nous Maître Henri Hellinckx, notaire civil résidant à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;

Ont comparu:

- 1) Adara Ventures Partners II S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois de Luxembourg, ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et non encore enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

dûment représentée par Madia Camara, résidant professionnellement à Luxembourg Grand Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 6 juin 2013,

2) Monsieur Alberto Gomez, né le 4 août 1963, à Caracas, Venezuela résidant professionnellement à Calle O'Donnell (4to.), 28009 Madrid, Espagne;

dûment représenté par Madia Camara, résidant professionnellement à Luxembourg Grand Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 5 juin 2013, et

3) Monsieur Nicolas Goulet, né le 30 septembre 1965, à Fornalutx, Espagne, résidant professionnellement à Calle Alaya 112 (6to.-A), 28006 Madrid, Espagne

dûment représenté par Madia Camara, résidant professionnellement à Luxembourg Grand Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 5 juin 2013.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeureront annexées aux présent acte.

Lesquelles comparantes, ont demandé au notaire de bien vouloir constituer une société en commandite par actions dont elles ont arrêtés les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Définitions.** Quand ils sont utilisés ici, les termes suivants doivent avoir le sens établis ci-dessous:

Action de l'Associé Gérant	réfère à une Classe d'Actions représentée par l'Associé Gérant une Action de gestion émise par la Société qui sera souscrite par l'Associé Gérant Commandité lors de la constitution de la Société en sa capacité d'associé gérant commandité de la Société.
Commandité	signifie un détenteur enregistré d'Actions de la Société.
Actionnaire	réfère aux actions émises par la Société.
Actions	réfère à une Classe d'Actions émise par la Société qui sont souscrites par les Investisseurs et qui donnent à leurs détenteurs les droits tels que décrits dans l'Article 35 des Statuts.
Actions de classe A	réfère à une classe spéciale de Classe d'Actions émise par la Société dédiée à l'apport de l'Associé Gérant Commandité et donnant droit à son détenteur de percevoir les Intérêts Reportés tel que décrit plus en détail à l'Article 35 des Statuts.
Actions de classe B	signifie par rapport à une personne ou une entité donnée, une personne ou une entité qui directement ou indirectement, à travers un ou plusieurs intermédiaires, Contrôle ou est Contrôlée par, ou est sous le Contrôle commun de la personne ou de l'entité concernée.
Affilié	signifie Adara Ventures Partners II, S.à r.l. l'Actionnaire illimité (associé gérant commandité) de la Société.
Associé Gérant Commandité	signifie la somme cumulative de tous les Investissements fait par la Société à n'importe quel moment.
Capital Investi	signifie chaque classe d'Actions au sein de la Société créée en accord avec les exigences de la Loi sur les Sociétés Commerciales.
Classe	signifie la date qui est douze (12) mois après le Premier Closing.
Closing Final	réfère à toute date survenant après le Premier Closing mais avant le Closing Final, durant laquelle l'Associé Gérant Commandité peut décider d'émettre de nouvelles Actions de Classe A en contre partie des reçus d'investisseurs potentiels.
Closing Subséquent	réfère au comité de conseil en investissement tel que décrit à l'Article 28 des Statuts.
Comité de Conseil en Investissement	réfèrent aux exigences légales pour l'approbation des résolutions des actionnaires, selon lesquelles:
Conditions d'Approbation Légale	(i) un quorum d'au moins cinquante pourcent (50%) des actions émises doit être présente à la réunion des actionnaires, sur première convocation et, si ce quorum n'est pas atteint, sans aucune exigence de sur deuxième convocation et, (ii) la résolution doit être approuvée par une majorité d'au moins deux tiers (2/3) des votes valablement exprimés par les actionnaires présents ou représentés à la réunion. Cela étant entendu que le consentement de l'Associé Gérant Commandité ne sera pas requis dans le cadre de cette définition.
Contrôlé / Contrôle	réfère à la situation où une personne, société ou entité (fond ou autre) (i) contrôle une autre entité (fond ou autre), ou (ii) est contrôlée par une personne, société ou entité, un tel « contrôle » résultant, par exemple et sans limitation de l'étendue à cette définition, de la détention par la personne concernée, société ou entité (fond ou autre) (x) d'au moins cinquante pourcent (50%) des droits de vote à l'assemblée

	générale des actionnaires d'une telle société ou entité ou (y) d'au moins la moitié des sièges au conseil d'administration d'une telle société ou entité.
CSSF	réfère à la Commission de Surveillance du Secteur Financier, l'autorité de supervision du secteur financier de Luxembourg.
Date de Tirage	réfère à la date à laquelle les Investisseurs doivent payer une proportion de leurs Engagements à la Société, conformément à l'appel de capital tel que décrit sous l'Article 11.11 des Statuts.
Date d'Evaluation	réfère à la Date d'Evaluation telle que décrit à l'Article 16.
Dépositaire	signifie la banque luxembourgeoise à qui la garde des actifs de la Société est confiée, en accord avec la loi SICAR.
Engagement	signifie l'investissement total que chaque Actionnaire a irrévocablement accepté de faire dans la Société par écrit et qui sera appelé au fur et à mesure par l'Associé Gérant Commandité au nom de la Société.
Engagement Non Tirés	réfère à la portion d'Engagement qui n'a pas encore été tirée par l'Associé Gérant Commandité.
Engagement Tiré	signifie la proportion d'Engagement Total qui a été tirée par l'Associé Gérant Commandité.
Engagements Totaux	réfère à la somme des Engagements de tous les Actionnaires de la Société.
Intérêt Actualisé	réfère à l'intérêt appliqué au prix de souscription des Actions de Classe A à payer à chaque Closing Subséquent par un nouvel Investisseur tel que plus décrit dans l'Article 7.8 des Statuts.
Intérêt de Défaut	réfère aux intérêts appliqués au prix des Actions de Classe A souscrites en cas de défaut de paiement lors d'une Date de Tirage pour la période entre la Date de Tirage pertinente et la date de paiement, tel que décrit dans l'Article 12.7 de ces Statuts.
Investissement	signifie un investissement ou les investissements acquis par la Société incluant sans être limités aux actions, obligations, prêt convertible en actions ou autres titres et prêts consentis à toute personne, société ou autre entité.
Investisseur Eligible	signifie un investisseur institutionnel, un investisseur professionnel ou tout autre investisseur qui (i) a confirmé par écrit qu'il adhère au statut d'investisseur averti et (ii) qui investit un minimum de cent vingt cinq mille Euros (EUR 125.000) dans la Société, ou (iii) qui a été sujet à une évaluation faite par un établissement de crédit dans le sens de la Directive 2006/48/EC, par une société d'investissement dans le sens de la Directive 2004/39/EC ou par une société de gestion dans le sens de la Directive 2001/107/EC certifiant son expertise, son expérience et son savoir pour apprécier de façon adéquate un investissement en capital risque.
Investisseurs	réfère aux détenteurs d'Actions de Classe A émises par la Société.
Hommes ou Personnes Clés (collectivement) ou Homme Clé (individuellement)	réfère à M. Alberto Gomez et / ou M. Nicolas Goulet.
Honoraire de Gestion	signifie l'honoraire annuel de gestion à payer par la Société à l'Associé Gérant Commandité tel que décrit à l'Article 24, paragraphe 1 des présents Statuts.
Jour Ouvrable	signifie un jour où les banques sont généralement ouvertes pour les affaires au Luxembourg.
Loi SICAR	réfère à la Loi du 15 Juin 2004 relative à la société d'investissement en capital risque (SICAR), telle que modifiée.
Loi sur les Sociétés Commerciales	réfère à la loi du 10 Août 1915 concernant les Sociétés sociétés commerciales, telle que modifiée.
Monnaie de Référence	réfère à la monnaie de référence pour le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire telle que déterminée sous l'Article 16.
Période de Réparation	réfère à la période de vingt (20) Jours Réparation Ouvrables suivant la notification formelle adressée par l'Associé Gérant Commandité telle que décrit dans l'Article 12.7 des Statuts.
Période d'Investissement	réfère à la période commençant au Premier Closing et se terminant au plus tôt (i) au cinquième (5 <sup>ème</sup> ) anniversaire du Premier Closing, ou (ii) à la date où le total des Engagements Tirés est égal à soixante pourcent (60%) des Engagements Totaux, ou (iii) quand il en est décidé conformément à l'Article 29.5.
Période Initiale d'Offre	signifie la première période durant laquelle les Investisseurs seront invités à souscrire les Actions de Classe A à partir du jour de l'enregistrement de la Société sur la liste

	officielle des SICARs jusqu'à ce que l'Engagement Total atteigne au moins trente million d'Euros (EUR 30.000.000), cette date ne pouvant être postérieure au 31 Décembre 2013.
PME	signifie micro, petite et moyennes entreprises qui sont qualifiées de PME sous la Recommandation de la Commission n°2003/361 du 6 Mai 2003 (la «Recommandation») et (a) ayant moins de 250 employés, (b) d'après leurs bilans les plus récents montrent soit (i) un chiffre d'affaire n'excédant pas cinquante million d'Euros (EUR 50.000.000), soit (ii) un bilan total n'excédant pas quarante-trois millions d'Euros (EUR 43.000.000), et (c) sont en conformité avec toutes les exigences de la Recommandation.
Premier Closing	réfère au dernier jour de la Période Initiale d'Offre.
Prix Initial de Souscription	signifie dix euros (EUR 10) pour chaque Souscription Actions de Classe A ou Actions de Classe B.
Réviseur d'Entreprise Agrée	signifie Deloitte Audit ou tout autre réviseur d'entreprise agréé de la Société nommé en remplacement en accord avec la loi SICAR, et qui sera choisi parmi les firmes suivantes: Deloitte, Ernst & Young, PWC, ou KPMG.
Statuts	réfère aux statuts de cette Société.
Société	réfère à Adara Ventures II S.C.A., SICAR.
Sociétés de Portefeuille	signifie toute société, association, partenariat ou toute autre structure d'investissement collectif ou toute autre entité ou personne légale, peu importe leur lieu d'établissement, de constitution ou de résidence, dans lesquels la Société détient des Investissements.
Valeur Nette d'Inventaire	réfère à la valeur nette d'inventaire par Action de la Classe pertinente telle que déterminée à l'Article 16 ci-dessous.
Véhicules Successeurs	réfère aux véhicules d'investissement géré par Successeurs un Homme Clé ou portant le nom d'«Adara».

#### A. Nom, Durée, Objet, Siège social, Responsabilité des actionnaires

**Art. 2. Nom.** Il existe parmi les actuels propriétaires des Actions et / ou toute personne qui peut devenir un Actionnaire dans le futur, une société sous la forme d'une société en commandite par actions (S.C.A.) avec un capital variable qualifié comme société d'investissement en capital à risque (SICAR) sous le nom de «Adara Ventures II S.C.A., SICAR».

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée limitée, la durée de la Société étant de dix (10) ans à partir de la date de constitution qui interviendra immédiatement avant le Premier Closing. La durée de la Société peut être étendue pour deux (2) périodes d'un (1) an chacune, sur proposition de l'Associé Gérant Commandité et par résolution de l'assemblée générale des Actionnaires soumis aux exigences de quorum et de majorité applicables pour la modification de ces Statuts.

**Art. 4. Objet.** L'objet de la Société est l'investissement de ses fonds disponibles dans du capital risque au sens de l'article 1 de la Loi SICAR et de la Circulaire CSSF 06/241 et en particulier de permettre à ses Actionnaires de bénéficier d'investissement en capitaux quasi capitalistiques dans des entreprises innovantes opérant dans le secteur de la communication et de l'information technologique, au sens large. La société investira exclusivement dans des entités qui sont des PME au moment du premier investissement. De plus, à la fin de la Période d'Investissement et avant sa liquidation, la Société aura investi au moins quatre-vingt-dix pour cent (90%) du Capital Investi dans des entités qui sont au premier stade de développement au moment du premier Investissement.

De plus, à la fin de la Période d'Investissement et avant sa liquidation, au moins soixante-quinze pourcent (75%) du Capital Investi aura été investi dans des entités qui, au moment du premier investissement, étaient soit basées en Espagne ou avaient leurs principaux lieux d'affaires en Espagne, et le reste du Capital Investi aura été investi dans des entités qui, au moment du premier investissement, étaient soit basées dans un pays dans l'Union Européenne ou avaient leur centre principal d'affaires dans un pays à l'intérieur de l'Union Européenne.

De plus, la Société n'investira pas dans transactions de reprises à effet de levier (leverage buy-out et management buy-out). Dans tous les cas, la Société peut prendre des mesures et assurer des transactions qui sont jugées utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet tel que défini ici, dans la mesure permise par la loi SICAR.

#### Art. 5. Siège social.

5.1. Le siège social de la société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

5.2. Dans la même municipalité, le siège social de la Société peut être transféré par une résolution de l'Associé Gérant Commandité.

5.3. Il peut être transféré à une autre commune dans le Grand Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale des Actionnaires, adoptée à la manière requise pour la modification de ces Statuts.

5.4. Des succursales ou établissements peuvent être établis soit au Grand-duché de Luxembourg soit à l'étranger par une résolution de l'Associé Gérant Commandité.

#### **Art. 6. Responsabilité des Actionnaires.**

6.1. L'Associé Gérant Commandité est responsable pour toutes les dettes qui ne peuvent être satisfaites par les actifs de la Société.

6.2. Tout autre actionnaire (associé commanditaire) sera seulement responsable à hauteur de son apport dans la Société.

### **B. Capital social, Actions, Registre des actions, Propriété et Transfert d'actions, Avis de prélèvement, Tirage, Rachat d'actions**

#### **Art. 7. Capital Social.**

7.1. Le capital social de la Société est variable et sera représenté par des Actions sans valeur nominale. La Société a été constituée avec un capital social initial de trente et un mille dix euros (EUR 31,010), consistant en une (1) action d'Associé Gérant Commandité et trois mille cent (3.100) Actions de Classe B.

Par la suite, le capital de la Société devra à tout moment être égal au total net des actifs de la Société tel que déterminé d'après l'Article 16 ci-dessous. Le minimum de capital souscrit de la Société, augmenté par la prime d'émission si il y en a une, qui devra être atteint dans les douze (12) mois après la date à laquelle la Société a été autorisée en tant que société d'investissement en capital à risque (SICAR) sous la loi SICAR, est un million d'Euros (EUR 1.000.000).

7.2. Le capital social de la Société sera représenté par les classes d'Actions suivantes:

«Action d'Associé Gérant Commandité»: une (1) Action souscrite par l'Associé Gérant Commandité en tant qu'actionnaire illimité (actionnaire gérant commandité) de la Société;

«Actions de Classe A»: Actions souscrites par des Actionnaires commanditaires et qui accordent des droits à des distributions tels que décrits sous l'Article 35 ci-dessous, de telles distributions s'effectuant principalement par le rachat d'actions tel que décrit à l'Article 12 ci-dessous.

«Actions de Classe B» Actions souscrites par des actionnaires commanditaires et qui donnent droit à des droits de distribution comme décrit plus loin sous l'article 35 ci-dessous, de telles distributions s'effectuant principalement à travers le paiement de dividendes.

7.3. Lors de la constitution, l'Action de l'Associé Gérant Commandité et chaque Action de Classe B ont été entièrement payées.

7.4. L'Associé Gérant Commandité peut décider d'émettre, en accord avec l'Article 11 des statuts, des Actions de Classe A jusqu'à un montant total de quatre vingt million d'Euros (EUR 80.000.000) en accord avec les dispositions et sujet aux exigences de la loi Luxembourgeoise.

7.5. L'Associé Gérant Commandité peut décider d'émettre des Actions de Classe A, en ne réservant pas aux Actionnaires existants un droit préférentiel de souscription pour les Actions à émettre. Cependant, un Actionnaire seul ne pourra jamais représenter plus de cinquante pourcent (50%) des Actions de Classe A et l'Associé Gérant Commandité ne pourra pas émettre des Actions additionnelles de Classe A à un actionnaire seul si une telle émission permettrait à l'Actionnaire de détenir plus de cinquante pourcent (50%) des Actions de Classe A.

7.6. Chaque Actionnaire devra avoir signé un contrat d'engagement s'engageant irrévocablement à faire toutes les souscriptions et paiements pour l'Engagement entier, à moins qu'il en soit décidé autrement par l'Associé Gérant Commandité tant que tous les Actionnaires sont traités de manière égale à cet effet.

7.7. Les Investisseurs Existants ou les nouveaux Investisseurs qui s'engagent à souscrire pour des Actions de Classe A à un Closing Subséquent devront payer à ce Closing Subséquent le même pourcentage de leur Engagement comme déjà tiré des Investisseurs existants sur leurs Engagements existants.

7.8. Les Actions émises à un Closing Subséquent à de nouveaux investisseurs devront être émises au Prix Initial de Souscription avec un Intérêt d'Actualisation, qui devra être calculé dans chaque cas par l'application d'un taux d'intérêt égal à EURIBOR trois (3) mois, tel que publié à 11h00 (heure Londonienne) au premier Closing par Reuters, plus trois pourcent (3%), appliqué au montant de tirage applicable à un tel Nouvel Investisseur calculé à partir de la date à laquelle les Investisseurs du Premier Closing ont apporté et payés à leur premières souscriptions en référence au Premier Closing jusqu'à la date de l'apport en capital actuellement faite dans le cadre du Closing Subséquent. Aucun Intérêt d'Actualisation ne sera du par les Investisseurs admis au Premier Closing. Pour éviter tout doute, tout intérêt d'Actualisation payé par de nouveaux Investisseurs à un Closing Subséquent sera alloué pro rata parmi les Actionnaires existants avant un tel Closing Subséquent.

7.9. Les Actions émises à une Date de Tirage seront émises à chaque Actionnaire existant au Prix Initial de Souscription.

7.10. L'Associé Gérant Commandité ne doit pas émettre d'Actions en contrepartie d'un apport en nature ou d'autres actifs.

7.11. L'Associé Gérant Commandité peut émettre, en accord avec l'Article 11 présent, des Actions de Classe B jusqu'à un montant total égal à deux million d'Euros (EUR 2.000.000) en accord avec les dispositions et sujet aux exigences de la loi Luxembourgeoise. Tout changement de cet Article 7.11 requerra l'approbation de cent pourcent (100%) des

détenteurs d'Actions de Classe B de la Société, excepté dans le cas d'une Révocation pour Cause de l'Associé Gérant Commandité, tel que décrit à l'Article 26.2 dans quel cas un changement de cet Article 7.11 ne requièrera pas une approbation des Actions de Classe B.

#### **Art. 8. Actions.**

8.1. Les droits des Actionnaires dans les actifs et profits de la Société seront déterminés d'après les règles fixées sous l'Article 35 des Statuts.

8.2. La mort, l'incapacité légale, la dissolution, la faillite ou tout autre événement similaire concernant un Actionnaire ne peut pas entraîner la dissolution de la Société.

8.3. La Société peut, dans la mesure et sous les termes et conditions prévus par la loi et l'Article 12 des Statuts, racheter ses propres Actions.

8.4. Les Actions de la Société sont nominatives et ne peuvent être converties en Actions au porteur.

8.5. Les Actions fractionnelles peuvent être émises jusqu'à trois (3) décimales et porteront des droits en proportion de la fraction d'Action qu'elles représentent mais ne doivent pas porter des droits de vote excepté dans la mesure où leur nombre est tel qu'elles représentent une Action entière auquel cas elles confèrent un droit de vote.

#### **Art. 9. Registre des Actions.**

9.1. Un registre d'Actions sera conservé au siège social de la Société, ou auprès de l'agent de registre et de transfert de la Société, où il sera disponible pour inspection par chaque Actionnaire. Ce registre des Actions comprendra en particulier le nom de chaque Actionnaire, sa résidence ou siège social, le nombre des Actions détenues par chaque Actionnaire, l'indication des paiements faits sur les Actions, tout transfert d'Actions et les dates desdits transferts conformément à l'Article 10.6 des Statuts aussi bien que toute sûreté accordée sur les Actions.

9.2. Chaque Actionnaire doit notifier à la Société par écrit son adresse et tout changement d'adresse le concernant. La Société peut se prévaloir de la dernière adresse de l'Actionnaire reçu par celui-ci.

#### **Art. 10. Propriété et Transfert d'Actions.**

10.1. La preuve de la propriété des Actions peut être établie à travers l'enregistrement d'un Actionnaire dans le registre d'Actions. Les certificats de ces registres seront émis et signés par l'Associé Gérant Commandité, sur demande de l'Actionnaire concerné.

10.2. La Société reconnaîtra seulement un détenteur par action. Dans le cas où une action est détenue par plusieurs personnes, elles doivent désigner une seule personne pour représenter cette Action en relation avec la Société. La Société est autorisée à suspendre l'exercice des droits attachés à une Action détenue par plusieurs propriétaires jusqu'à ce qu'un représentant autorisé ait été nommé par les propriétaires.

10.3. Les Actions sont exclusivement réservées aux Investisseurs Eligibles. Les Actions peuvent seulement être transférées, nanties ou transmises à des Investisseurs Eligibles avec le consentement écrit de l'Associé Gérant Commandité, dont le consentement ne devra pas être déraisonnablement retenu quand le bénéficiaire du transfert répond aux critères pour être Actionnaire de la Société. Les Actionnaires peuvent cependant transférer, nantir ou transmettre leurs Actions aux Affiliés qui sont qualifiés d'Investisseurs Eligibles sans que le consentement écrit de l'Associé Gérant Commandité ne soit nécessaire. Cependant, les Actions de Classe B détenues par l'Associé Gérant Commandité et l'Action de l'Associé Gérant Commandité ne sont pas transférables autrement qu'à un Affilié de l'Associé Gérant Commandité ou en accord avec l'Article 26 de ces Statuts.

10.4. Tout transfert ou transmission des Actions est soumis à la condition que l'acquéreur reprenne complètement par écrit, avant le transfert ou la transmission, toutes les obligations (incluant les Engagements Non Tirés) du vendeur sous chaque souscription ou contrat d'actionnaire qui peut être entré par le vendeur.

10.5. L'Associé Gérant Commandité ne devra pas accepter un transfert d'Actions à un acquéreur qui peut ne pas être considéré comme un Investisseur Eligible ou qui ne respecte pas les conditions de l'Article 10.4.

10.6. Tout transfert d'Actions deviendra effectif envers la Société et les tiers soit à travers l'enregistrement d'une déclaration de transfert dans le registre des Actions, signé et daté par le transférant et l'acquéreur ou leurs représentants, ou par la notification du transfert ou par l'acceptation du transfert par la Société, suite à laquelle l'Associé Gérant Commandité peut enregistrer un tel transfert dans le registre des Actions.

10.7. La Société, à travers l'Associé Gérant Commandité, peut aussi accepter et entrer dans le registre des Actions tout transfert dont il est fait mention dans une correspondance ou tout autre document qui établit le consentement du transférant et de l'acquéreur.

#### **Art. 11. Avis de Tirage, Tirage.**

11.1. L'Associé Gérant Commandité peut, à tout moment et sur la base d'un «besoin», émettre un avis de Tirage pour chaque et tous les Actionnaires spécifiant qu'un apport en capital est requis pour permettre à la Société de payer des investissements ou dépenses à venir.

11.2. Les avis de Tirage seront émis à chacun des Actionnaires pour tout ou partie des Engagements Non Tirés de chaque Actionnaire (chaque date à laquelle un apport en capital est du étant une «Date de Tirage»). L'avis de Tirage sera

envoyé par l'Associé Gérant Commandité au moins dix (10) Jours Ouvrables avant la Date de Tirage à laquelle le paiement est du par l'Actionnaire.

11.3. Chaque Tirage doit être fait par les Actionnaires en proportion de leurs Engagements respectifs, jusqu'au moment où l'Engagement de chaque Actionnaire a été entièrement tiré.

11.4. Dans le cas d'un défaut de paiement à une Date de Tirage, le montant pertinent payable à cette date (le «Défaut de Paiement») sera sujet à un intérêt de défaut sans notification à un taux d'intérêt égal à EURIBOR 6 mois, tel que publié à 11h00 (heure de Londres) par Reuters les jours des Dates de Tirage concernées plus dix pourcent (10%) Intérêt de Défaut») jusqu'à la date du paiement complet. L'Intérêt de Défaut devra être calculé sur la base du nombre actuel de jours écoulés entre la Date de Tirage concernée (inclus) et la date de paiement (exclus), sauf que si le paiement est reçu par la Société dans les cinq (5) Jours Ouvrables à partir de la Date de Prélèvement, aucun Intérêt de Défaut ne sera applicable (Défaut de Paiement et Intérêt de Défaut collectivement «Montants Défaillants»).

Si le paiement n'a pas eu lieu dans les cinq (5) Jours Ouvrables à partir de la Date de Tirage, l'Associé Gérant Commandité doit rapidement envoyé à l'Investisseur concerné une notification formelle, fournissant une période additionnelle de vingt (20) Jours Ouvrables (la «Période de Réparation») pour l'Investisseur concerné afin de payer les Montants Défaillants dus et doit promptement informer le Comité de Conseil en Investissement d'une telle notification.

11.5. Dans le cas de défaut d'un Actionnaire tel que décrit à l'Article 11.4 ci-dessus, toute distribution en cours ou future à faire à un tel Actionnaire Défaillant peut à tout moment être compensée par ses Montants Défaillants.

11.6. L'Associé Gérant Commandité n'émettra pas d'avis de tirage dans une année calendaire qui excède vingt cinq pourcent (25%) des Engagements Totaux.

## **Art. 12. Rachat d'Actions.**

12.1. La Société est une société d'investissement fermée, ce qui signifie qu'elle ne peut pas à la demande unilatérale de ses Actionnaires racheter ses Actions.

12.2. La Société peut cependant racheter ses Actions lorsque l'Associé Gérant Commandité considère qu'un rachat serait dans le meilleur intérêt de la Société et en particulier quand un Investissement existant est réalisé.

12.3. Les Actions peuvent être seulement rachetées sur une base au pro rata à partir des Actionnaires de Classe A existants. C'est pourquoi la proportion des Actionnaires de Classe A ne doit pas changer suite aux rachats d'actions.

12.4. Les Actions rachetées par la Société seront annulées.

12.5. Quand il est effectué un rachat d'Actions suite à la réalisation d'un Investissement, le montant à payer à chaque Actionnaire sera en accord avec l'Article 35. Le nombre total d'Actions à racheter et le prix en résultant pour chaque Action rachetée sera déterminé par l'Associé Gérant Commandité, avec l'objectif de déferer les gains potentiellement taxables aux Actionnaires. C'est pourquoi le calcul du nombre des actions rachetées pour chaque rachat prendra en compte le coût de l'Investissement réalisé et le coût d'autres Investissements précédents ayant subi une dépréciation totale amortis, alors que le prix pour chaque action rachetée sera déterminé divisant le montant étant distribué par le nombre d'actions étant rachetées.

12.6. La Société aura le droit, si l'Associé Gérant Commandité le détermine, de satisfaire paiement du prix de rachat en nature à chaque Actionnaire qui l'accepte en allouant à cet Actionnaire les actifs de la Société égal à la valeur des Actions à racheter. Les actifs à transférer dans un tel cas seront seulement cotés sur un marché réglementé, et l'évaluation utilisée sera confirmée par un rapport spécial du Réviseur d'Entreprise Agréé. Les coûts d'un tel transfert seront supportés par l'acquéreur. Les Actionnaires qui ne sont pas d'accord pour recevoir le prix de rachat en nature devront recevoir ce prix en numéraire.

12.7. De plus, les Actions de Classe A seront transférées ou rachetées obligatoirement (i) dans le cas où un Investisseur cesse d'être ou est reconnu ne pas être un Investisseur Eligible, ou, (ii) dans le cas de défaut de la part d'un Investisseur de payer le montant du.

Dans le cas d'un Actionnaire Défaillant tel que décrit dans l'Article 11.4 ci-dessus, si la Période de Réparation référée à l'article 11.4 ci-dessus expire et que l'Investisseur concerné n'a pas payé le prix de souscription (incluant l'Intérêt de Défaut) du, un tel Investisseur sera jugé être un «Investisseur Défaillant» et une notification d'un tel événement devra être envoyé par l'Associé Gérant Commandité aux membres du Comité de Conseil en Investissement dans les cinq (5) Jours Ouvrables.

Quand un Investisseur devient un Investisseur Défaillant ou n'a plus le statut d'Investisseur Eligible, en plus de la compensation des Montants Défaillants contre les distributions en cours et les futures distributions comme pour l'article 11.5 ci-dessus, la procédure suivante sera appliquée:

### **1. Transfert des Actions des Investisseurs Défaillants**

Dans le but de fournir la possibilité de préserver la possibilité d'obtenir des apports à hauteur des Engagements Totaux demeurant non encore tirés, chaque Actionnaire devra, pour le bénéfice des autres Actionnaires, donner une promesse irrévocable de vendre tout ou partie de ses Actions entièrement payées (telle qu'enregistrée dans le registre des Actionnaires de la Société) et de transférer ses Engagements à tout Actionnaire ou toute autre partie sélectionnée ou acceptable pour l'Associé Gérant Commandité, dans l'hypothèse où il deviendrait un Actionnaire Défaillants ou s'il n'est plus un Investisseur Eligible, à un prix par Action qu'un tel autre Actionnaire ou qu'une tierce accepterait de payer. Le prix pour ces Actions sera payable par l'Actionnaire acheteur ou une tierce partie sélectionnée ou acceptée par l'Associé

Gérant Commandité dans les dix (10) Jours Ouvrables de l'achèvement d'un tel transfert. Le processus de vente devra être amené à achèvement en accord avec les règles suivantes et procédures:

(i) après expiration de la Période de Réparation ou quand l'Actionnaire a perdu son statut d'Investisseur Eligible, l'Associé Gérant Commandité doit envoyer une notification écrite d'un tel défaut ou d'une telle perte de statut aux Actionnaires qui ne sont pas défaillants sous leur contrat d'engagement et qui sont toujours des Investisseurs Eligibles (chacun un «Investisseur Non-Défaillant»), une telle notification comprenant des informations sur le nombre d'actions, et les Engagements associés à de telles Actions. Chaque Actionnaire Non-Défaillant va ensuite notifier par écrit à l'Actionnaire Défaillant ou à l'Actionnaire non Eligible et à l'Associé Gérant Commandité, dans les vingt (20) Jours Ouvrables suivant la date de notification reçue de l'Associé Gérant Commandité, leur volonté d'acheter de telles Actions incluant le nombre d'Actions et le prix proposé par action;

(ii) Si les Actionnaires n'expriment pas leur volonté d'acheter toutes les actions et les Engagements y relatifs mis à la vente conformément au (i) ci-dessus à l'Associé Gérant Commandité peut offrir à la vente de telles actions et les Engagements y relatifs à d'autres tiers sélectionnés ou acceptés par l'Associé Gérant Commandité;

(iii) La vente sera complétée, et reflétée comme telle par l'Associé Gérant Commandité dans les registre des Actionnaires de la Société, l'Associé Gérant Commandité confirmant la vente aux Actionnaires ou aux tiers sélectionnés ou acceptés par l'Associé Gérant Commandité des Actions de l'Investisseur Défaillant ou de l'Investisseur non Eligible, seulement dans la mesure où l'acquéreur de telles Actions accepte également irrévocablement d'assumer la proportion des Engagements non Tirés relatifs aux Actions Rachetées de l'Associé Défaillant.

## 2. Rachat obligatoire des Actions des Actionnaires Défaillants ou des Investisseurs non Eligibles

Dans le cas où moins de l'ensemble des Actions Défaillantes (étant entendu comme les Actions détenues par les Actionnaires Défaillants ou les Investisseurs non Eligibles) sont acceptées pour l'achat par les Actionnaires ou les tiers en accord avec le paragraphe 1 ci-dessus ou si soixante quinze (75) Jours Ouvrables sont passés depuis la fin de la Période de Réparation, chaque Actions Défaillante restantes sera, comme déterminée par l'Associé Gérant Commandité, soumise à un rachat obligatoire. L'Associé Gérant Commandité enverra une notification (la «Notification de Rachat») à l'Associé Défaillant ou à l'Investisseur non Eligible détenant les Actions Défaillantes spécifiant les Actions Défaillantes à racheter et la place où le prix de rachat sera payable, en établissant que la date d'un tel paiement sera la date de liquidation de la Société. La Notification de Rachat sera envoyée à l'Investisseur Défaillant ou à l'Investisseur non Eligible par courrier recommandé à sa dernière adresse connue. A partir de la fermeture des bureaux au jour spécifié dans la Notification de Rachat, l'Investisseur Défaillant ou l'Investisseur non Eligible cessera d'être le propriétaire des Actions Défaillantes spécifiées dans la Notification de Rachat et les certificats représentant ces Actions seront rendus nuls et sans effet dans les livres de la Société.

Dans un tel rachat obligatoire, le prix de rachat à payer lors de la liquidation de la Société sera le plus bas de:

- Trente pourcent (30%) du prix de souscription effectivement payé à la Société par l'Investisseur Défaillant ou l'Investisseur non Eligible pour les Actions Défaillantes, moins, comme applicable (i) tout Intérêt de Défaut comme décrit ci-dessus, (ii) tout Intérêt d'Actualisation, selon le cas et (iii) toutes distributions faites sur ces Actions Défaillantes; et
- Trente pourcent (30%) de la dernière Valeur Nette d'Inventaire des Actions Défaillantes calculées avant la liquidation de la Société, moins tout intérêt accru tel que décrit ci-dessus, moins les dépenses raisonnablement encourues par l'Associé Gérant Commandité résultant du défaut de l'Actionnaire Défaillant ou de sa perte de statut d'Investisseur Eligible.

L'Associé Gérant Commandité a une discrétion générale d'appliquer toute autre procédure de réparation en plus des mesures listées ci-dessus.

L'Associé Gérant Commandité peut apporter tout autre action légale qu'il juge appropriée contre l'Actionnaire Défaillant ou l'Investisseur non Eligible.

A tout moment, l'Associé Gérant Commandité peut aussi chercher à récupérer par une action en justice toute somme restant due par l'Actionnaire Défaillant ou l'Investisseur non Eligible, aussi bien que toute dépense ou préjudice raisonnablement subi par la Société ou les autres Actionnaires résultant de ce défaut.

## C. Politique d'investissement, Diversification, Co-investissements, Emprunt et Prêts, Evaluation des actions

### Art. 13. Politique d'Investissement.

13.1. La police d'investissement de la Société sera d'investir dans du capital au quasi-capital d'entreprises en équité ou proche-équité dans des affaires innovatrices, opérant dans le secteur des communications et de l'information technologique (défini au sens large), et majoritairement dans les stades primaires de développement et avec pas plus de dix pourcent (10%) du Capital Investi investi dans les sociétés qui sont dans des stades avancés de développement. Une telle politique sera mesurée à la fin de la Période d'Investissement et avant la liquidation de la Société, et devra s'appliquer au moment du premier investissement dans chaque entreprise, en ne restreignant pas la possibilité d'investir dans ces entreprises après le premier investissement, excepté comme décrit ci-dessous.

13.2. Sujet à l'Article 4 et à cet Article 13, la politique d'investissement de la Société sera déterminée par l'Associé Gérant Commandité, étant prévu que l'Associé Gérant Commandité ne peut pas autoriser à la Société à investir plus de quinze pourcent (15%) des Engagements Totaux dans une seule Société de Portefeuille.

13.3. La politique d'investissement déterminée par l'Associé Gérant Commandité assurera qu'à la fin de la Période d'Investissement et avant sa liquidation, au moins soixante quinze pourcent (75%) du Capital Investi est investi dans des entités qui avaient leurs sièges sociaux ou leurs principales places d'affaires en Espagne, au moment du premier Investissement dans chacune de ces sociétés dans la mesure où le reste du Capital Investi... (cf. §2 art. 4 objet). La Société investira exclusivement dans des entités qui sont des PME au moment du premier Investissement. De plus, à la fin de la Période d'Investissement et avant sa liquidation, la Société aura investi au moins quatre vingt dix pourcent (90%) du Capital Investi dans des entités qui sont au premier stade de développement au moment du premier Investissement. Une telle politique ne restreindra pas la possibilité d'investir dans ces affaires après le premier Investissement, en particulier si ces entreprises, suite au premier investissement, se développe de telle façon qu'elles ne seraient plus qualifiable en tant que PME ou cesseraient d'avoir leurs sièges sociaux ou leur principales places d'affaires soit en Espagne soit dans un pays faisant partie de l'Union Européenne.

13.4. Après la fin de la Période d'Investissement, l'Associé Gérant Commandité devra permettre à la Société de faire des Investissements dans des entités dans lesquelles elle est déjà actionnaire ou dans lesquelles un Investissement a été fait pendant la Période d'Investissement («Suivi sur Investissements»).

13.5. La Société ne fera pas des investissements en capital risque ou dans d'autres entités dont la nature et l'objet est similaire à celui de la Société.

13.6. La Société ne peut pas faire des investissements dans des sociétés dans lesquels l'Associé Gérant Commandité lui-même, des Personnes Clés elles mêmes; ou tout Affilié de l'Associé Gérant Commandité, ou tout Affilié des Personnes Clés, ou tout autre véhicule d'investissement géré par des personnes clés (incluant Adara Ventures SICAR, S.C.A.) est déjà directement ou indirectement un actionnaire ou a un intérêt direct ou indirect, ou dans lequel un actionnaire, gérant (incluant une personne qui sera qualifiée de facto de gérant en raison de son implication dans la gestion de l'Associé Gérant Commandité) dirigeant, employé, ou représentant autorisé de l'Associé Gérant Commandité est déjà directement ou indirectement un actionnaire ou a un intérêt direct ou indirect, étant entendu que les gérants de Classe B de l'Associé Gérant Commandité ne sont pas concernés par ces restrictions.

13.7. La Société ne va pas agir comme un fonds de fonds, et ne fera donc pas d'investissements dans des entités qui vont charger des honoraires de gestion à ses actionnaires et/ ou qui ont un arrangement de partage de profit.

13.8. La Société ne va pas investir, garantir ou autrement fournir un support financier ou autre directement ou indirectement, aux sociétés ou autres entités dont l'activité d'affaire consiste en:

a) une activité économique illégale ( c'est-à-dire une production, commercialisation ou autre activité, qui est illégale sous les lois ou règlements applicables à la Société, incluant sans limitation, le clonage humain à des fins de reproduction);

b) la production et le commerce de tabac et des alcools distillés et des produits qui y sont liés;

c) le financement de la production et du commerce d'armes et munitions de tout genre, étant entendu que cette restriction ne sera pas appliquée à ces activités qui sont une partie ou un accessoire explicite des politiques de l'Union Européenne.

d) casinos et entreprises équivalentes;

e) la recherche, le développement et les applications techniques concernant les programmes ou solutions électroniques, qui:

(i) ont pour but spécifiquement de: supporter toute activité sous (a) à (d) ci-dessus, jeux sur internet et casinos en ligne, ou pornographie, ou qui

(ii) sont destinés à permettre l'entrée illégale dans des données électroniques ou des téléchargements de données électroniques.

De plus, en procurant un support au financement de la recherche, du développement et des applications techniques concernant: (i) le clonage humain pour la recherche thérapeutique ou (ii) les organismes génétiquement modifiés («OGM»), l'Associé Gérant Commandité va assurer le contrôle approprié des problèmes légaux, réglementaires et éthiques liés au clonage humain dans le but de la recherche thérapeutique et / ou des OGM.

13.9. Le réinvestissement des bénéfices découlant de la vente d'un Investissement est permis dans la mesure où le Capital Investi n'excède pas le Total des Engagements. De plus, les Investissements qui ont été vendus en moins de douze (12) mois après que les investissements aient eu lieu ne font pas partie du Capital Investi tel qu'entendu par cet l'Article 13.9.

#### **Art. 14. Co-Investissements.**

14.1. Les opportunités de co-investissements peuvent de temps à autre être offertes indépendamment et sur les bases de conditions de marché normal aux Actionnaires (pas en leur capacité d'Actionnaires de la Société) et aux tiers (les «Co-Investisseurs»). Sous ces circonstances, la Société et les Co-investisseurs co-investiront dans chaque Investissement au même moment et sur les mêmes termes économiques (incluant les arrangements relatifs au partage des coûts entre la Société et les Co-investisseurs en proportion de leurs montants investis). De plus, quand de tels opportunités de co-investissement sont offertes aux Actionnaires elles doivent être offertes à tous les Actionnaires de Classe A.

14.2. Si une situation de Co-investissement présente un possible conflit d'intérêt, l'Associé Gérant Commandité consultera le Comité de Conseil en Investissement concernant les termes et conditions d'un tel potentiel co-investissement dans le but d'assurer qu'il n'y a pas de conflit d'intérêt ou pour trouver une solution à un tel conflit potentiel. Dans tous

les cas, la Société n'entrera pas dans des accords formels de co-investissements avec des tiers qui obligent la Société ou l'Associé Gérant Commandité à systématiquement coinvestir ou offrir des opportunités de co-investissement à ces tiers.

14.3. Ni l'Associé Gérant Commandité ni un de ses Affiliés (qui inclut des entités avec une structure d'actionariat similaire ou contrôlée légalement ou de facto par l'Associé Gérant Commandité, les Personnes Clés, membres du conseil des gérants, associé ou employés) investiront en même temps que la Société.

#### **Art. 15. Emprunt et Prêt.**

15.1. La Société peut appuyer ses actifs par le biais d'emprunt, seulement pour des financements à court terme, jusqu'à un montant total égal au montant le plus faible entre (i) dix pourcent (10%) des Engagements Totaux et (ii) le montant en cours des Engagements non tirés, étant entendu qu'un tel emprunt ne devra pas rester en cours pour plus de six (6) mois.

15.2. La Société peut prêter de l'argent ou autrement détenir des instruments de dette seulement en vue d'un investissement en capital avec une limite de vingt pourcent (20%) du Montant Total des Engagements. Les titres de prêt destinés à prendre des risques en capital (obligations convertibles, prêts participatifs) ne sont ici pas considérés comme des prêts.

#### **Art. 16. Détermination et Calcul de la Valeur Nette d'Inventaire.**

16.1. La Valeur Nette d'Inventaire sera déterminée par l'agent administratif en Euro, qui sera la Monnaie de Référence de la Société, en accord avec les principes et règles mis à jour de l'International Private Equity & Venture Capital Valuation («IPEV») pour l'évaluation du Société de Portefeuille, tel que supporté par la European Venture Capital Association («EVCA») sous la responsabilité de l'Associé Gérant Commandité, le 31 Mars, 30 Juin, 30 Septembre et 31 Décembre de chaque année aussi bien que tout autre jour pouvant être déterminé par l'Associé Gérant Commandité (Le «Jour de l'Evaluation»).

16.2. La Valeur Nette d'Inventaire de la Société est égale à la différence entre la valeur de l'actif brut et ses dettes.

16.3. La Valeur des Actifs de la Société sera déterminée comme suit:

- tout argent comptant ou en dépôt, factures et lettres de changes ou en compte avoirs, dépenses prépayées, dividendes en numéraire et intérêts déclarés ou accrus, et pas encore reçus doivent être considérés comme étant le montant total de ces actifs, à moins qu'il soit peu probable qu'il dans quel cas, la valeur à prendre en compte serait la valeur ajustée à la baisse par l'Associé G.C telle qu'il la considère comme reflétant la vraie valeur de cet actif;

- tout titre transférable ou instrument de marché négocié ou quoté sur un marché réglementé sera évalué sur les bases du dernier prix connu, sauf si ce prix n'est pas représentatif, dans un tel cas la valeur de cet actif sera déterminée sur les bases de sa juste valeur estimée par l'Associé Gérant Commandité avec bonne foi;

- les investissements en titres autres que les titres mentionnés ci-dessus, seront évalués par l'Associé Gérant Commandité en accord avec les règles et principes de IPEV mis à jour pour l'évaluation de Société Portefeuilles de, tel qu'énoncés par l'EVCA;

- la valeur de tout autre actif de la Société sera déterminée sur les bases du prix d'acquisition incluant tous les coûts, honoraires et dépenses liées à une telle acquisition, ou si un tel prix d'acquisition n'est pas représentatif, la valeur des autres actifs de la Société sera déterminée sur la base de la valeur juste déterminée avec prudence et bonne foi.

16.4. Dans le cas où l'Associé Gérant Commandité décide de mettre en place une méthode d'évaluation alternative, il devra s'assurer cependant que la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire sera faite de façon cohérente avec les principes IPEV à jour pour l'évaluation des St de Portefeuille tels qu'énoncés par l'EVCA en accord avec les principes comptables acceptés généralement au Luxembourg (Lux GAAP).

16.5. La Valeur Nette d'Inventaire par Classe ou par Date d'Evaluation sera rendue disponible aux Actionnaires au siège social de la Société dans les quarante cinq (45) jours calendaires suivant les évaluations pour la période se terminant au 31 Mars, 30 Juin et 30 Septembre de chaque année, et pour la période se terminant le 31 Décembre de chaque année un document sera disponible dans les quarante cinq (45) jours calendaires et une version finale disponible dans les quatre vingt dix (90) jours calendaires.

16.6. La Société peut suspendre la détermination de la Valeur Nette d'Inventaire dans les cas suivants:

- quand l'environnement politique, économique, militaire ou monétaire, ou un cas de force majeure, empêche la Société d'être capable de gérer normalement ses actifs ou ses dettes et empêche la détermination de leur valeur d'une manière raisonnable;

- quand, pour une autre raison, les prix d'investissements significatifs détenus par la Société ne peuvent pas promptement et fidèlement être vérifiés;

- quand la Société est dans le processus d'établissement des échanges paritaires dans le contexte d'une fusion, d'un apport de ses actifs, d'un fractionnement d'actions ou d'actifs ou de tout autre transaction de restructuration; et

- dans des circonstances exceptionnelles, quand l'Associé Gérant Commandité considère qu'il est nécessaire pour éviter des effets négatifs irréversibles sur la Société, en accord avec les principes de traitement égalitaire des actionnaires dans leurs meilleurs intérêts.

La suspension du calcul de la Valeur Nette d'Inventaire sera notifiée aux personnes appropriées à travers tous les moyens raisonnables disponibles à la Société, sauf si l'Associé Gérant Commandité est de l'opinion qu'une publication n'est pas nécessaire considérant la courte période de suspension.

## D. Assemblées générale des actionnaires

### Art. 17. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

17.1. Les Actionnaires exercent leurs droits collectifs à l'assemblée générale des Actionnaires, qui constitue un organe de la Société.

17.2. L'assemblée générale des Actionnaires est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés à elle par la loi et ces Statuts.

### Art. 18. Convocation de l'Assemblée Générales des Actionnaires.

18.1. L'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société ou, selon le cas, d'une Classe d'Actions, peut à tout moment être convoquée par l'Associé Gérant Commandité, pour être tenue au lieu au Grand Duché de Luxembourg et à la date spécifiée dans la notification d'une telle assemblée

18.2. L'assemblée générale des Actionnaires doit être convoquée par l'Associé Gérant Commandité sur demande par écrit, adressée à l'Associé Gérant Commandité par un ou plusieurs Actionnaires représentant au total au moins dix pourcent (10%) du capital émis de la Société. Dans un tel cas, l'assemblée générale des Actionnaires doit être convoquée par l'Associé G.C afin qu'elle soit tenue dans un délai d'un (i) mais à compter de la réception de cette demande, aux lieux et heures spécifiés dans la convocation à l'assemblée, qui indiquera également l'ordre du jour.

18.3. L'assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue au siège social de la Société ou à un autre lieu au Luxembourg tel que spécifié dans la convocation à une telle assemblée, le second Mardi du mois de Juin chaque année à 15h00 (heure luxembourgeoise). Si un tel jour n'est pas un Jour Ouvrable. L'assemblée générale annuelle aura lieu le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires sera tenue dans les six (6) mois de la fin de l'exercice social.

18.4. La convocation à toute assemblée générale des Actionnaires doit contenir l'ordre du jour de l'assemblée, le lieu, date et heure de l'assemblée pour la première et seconde convocation ordre du jour, et une telle notification sera envoyée à chaque Actionnaire par lettre recommandée au moins quinze (15) jours avant la date prévue pour l'assemblée.

18.5. Un ou plusieurs Actionnaire, représentant au total au moins dix pourcent (10%) du capital social émis de la Société peut requérir l'adjonction de un ou plusieurs points à l'ordre du jour d'une assemblée générale des Actionnaires.

Cette demande doit être envoyée au siège social de la Société par lettre recommandée au moins dix (10) jours avant la date prévue pour l'assemblée, et l'Associé Gérant Commandité devra promptement redistribuer à tous les Actionnaires une convocation mise à jour, qui contiendra l'ordre du jour mis à jour, avec les points additionnels, également un lieu mis à jour, date et heure de l'assemblée, et qui sera envoyée à chaque actionnaire par lettre recommandée au moins quinze (15) jours avant la nouvelle date prévue pour l'assemblée.

18.6. Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale et si ils attestent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale des Actionnaires peut être tenue sans notification préalable.

### Art. 19. Tenue de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

19.1. Un bureau de l'assemblée sera formé à toute assemblée générale des Actionnaires, composée d'un président, un secrétaire et un scrutateur, chacun d'eux devant être nommé par l'assemblée générale des Actionnaires et qui n'ont pas besoin d'être des Actionnaires. Le bureau de l'Assemblée doit spécialement s'assurer que l'assemblée est tenue en accord avec les règles s'appliquant à la convocation, les conditions de majorité, le compte des votes et la représentation des Actionnaires. Seuls les points/sujets contenus dans la notification de convocation seront soumis au vote des Actionnaires.

19.2. Une liste de présence sera établie à chaque assemblée générale des Actionnaires.

19.3. Aucun quorum ne sera requis pour l'assemblée générale des Actionnaires pour acter et délibérer valablement, sauf ce qui est requis par la loi ou ces Statuts.

19.4. Chaque action donne droit à un (1) vote à toute assemblée générale des Actionnaires.

19.5. Sauf autrement requis par la loi ou par ces Statuts, les résolutions à une assemblée générale des Actionnaires dûment convoquée seront adoptées à la majorité simple des votes des Actionnaires présents ou représentés à l'assemblée, sans égard pour la portion de capital représentée, et le consentement de l'Associé Gérant Commandité.

19.6. Un actionnaire peut agir à toute assemblée générale des Actionnaires en nommant une autre personne, Actionnaire ou pas, comme par écrit par un document signé transmis par courrier, fax, email ou par tout autre moyen de communication similaire mandataire, une copie d'un tel mandat étant une preuve suffisante. Une personne peut représenter plusieurs ou même tous les Actionnaires.

19.7. Tout Actionnaire qui participe à une assemblée générale des Actionnaires par conférence téléphonique, vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication permettant l'identification d'un tel Actionnaire et qui rend possible que toutes les personnes prenant part à la réunion puissent s'entendre les unes les autres de manière continue et peuvent effectivement participer à la réunion, est considéré comme étant présent pour le calcul du quorum et de la majorité. La présence d'un tel Actionnaire sera inscrite sur une liste de présence par le bureau de l'assemblée.

19.8. Chaque Actionnaire peut voter à l'assemblée générale des Actionnaires par le biais d'un bulletin de vote signé et envoyé par courrier, fax, email ou par tout autre moyen de communication similaire au siège social de la Société ou à

l'adresse spécifiée dans la notification de convocation. Les Actionnaires peuvent seulement utiliser des bulletins de vote fournis par la Société qui contiennent au moins le lieu, date et heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, les propositions soumises à l'assemblée aussi bien que pour chaque proposition trois cases permettant aux Actionnaires de voter en faveur ou contre les résolutions proposées ou pour s'abstenir de voter en marquant la case appropriée d'une croix. Les bulletins de vote qui indiquaient ni la direction du vote ni une abstention sont nuls. La Société prendra seulement en compte les bulletins de vote reçus avant l'assemblée générale des Actionnaires en question.

#### **Art. 20. Modification des Statuts.**

20.1. Nonobstant les dispositions de ces Statuts, toute résolution de l'assemblée générale des Actionnaires ayant pour effet de modifier les Statuts doit être passée en accord avec les Conditions d'Approbation Légale et l'accord additionnel séparé d'une majorité d'au moins soixante quinze pourcent (75%) des détenteurs d'Actions de Classe A. Cependant, le consentement de l'Associé Gérant Commandité doit être requis pour adopter les modifications en accord avec une des dispositions suivantes: nom (Article 2), durée (Article 3), objet (Article 4), capital social (Article 7), tirages (Article 11), rachat d'Actions (Article 12), politique d'investissement (Article 13), détermination de la valeur nette d'inventaire (Article 16), pouvoirs de l'Associé Gérant Commandité (Article 23), honoraires payables à l'Associé Gérant Commandité (Article 24), Indemnisation (Article 25), procès verbaux (Article 27), comité de conseil en investissement (Article 28), Ressources Clés (Article 29), relations avec les tiers (Article 30), distributions (Article 35), liquidation (Article 36) et loi applicable (Article 37). De plus, le consentement unanime de tous les Actionnaires sera requis pour adopter une modification concernant l'objet (Article 4), politique d'investissement (Article 13), distributions (Article 35), intérêt d'actualisation (Article 7.8), transfert obligatoire ou rachat (Article 12.7) ou prêt et emprunt (Article 15).

20.2. Le consentement de l'Associé Gérant Commandité tel que décrit ci-dessus sous l'Article 20.1 sera requis en plus des Conditions d'Approbation Légale et l'approbation additionnelle séparée d'une majorité d'au moins soixante-quinze pourcent (75%) des détenteurs d'Actions de Classe A pour toute résolution de l'assemblée des Actionnaires pour modifiant l'Article 7.11, sauf dans le cas du retrait de l'Associé Gérant Commandité sur base des Articles 26.2 et 29.6 ci-dessous, ayant comme résultat que toutes les Actions de Classe B souscrites, payées et détenues par l'Associé Gérant Commandité seront convertis en Actions de Classe A. Toute autre décision ne requière pas le consentement de l'Associé Gérant Commandité.

20.3. Nonobstant l'Article 20.1 ci-dessus, toute résolution d'une assemblée des Actionnaires pour effet d'abroger volontairement le statut de SICAR d'après la Loi du 15 Juin 2004 doit être passée par un vote unanime des Actionnaires et requiert l'accord préalable de la CSSF.

**Art. 21. Ajournement des Assemblées Générales des Actionnaires.** Sous réserve des dispositions de la loi, l'Associé Gérant Commandité peut ajourner toute assemblée générale des Actionnaires déjà commencée incluant une assemblée générale convoquée dans le but de statuer sur une modification des Statuts jusqu'à quatre (4) semaines. L'Associé Gérant Commandité doit ajourner une assemblée générale des Actionnaires déjà commencé si cela est requis par un ou plusieurs Actionnaires représentant le total d'au moins vingt pourcent (20%) des Actions de Classe A. Par un tel ajournement de l'assemblée générale des Actionnaires déjà commencé, une résolution déjà adopté dans une telle assemblée sera annulée.

#### **Art. 22. Procès verbaux de l'Assemblée Générale des Actionnaires.**

22.1. Le bureau d'une assemblée générale des Actionnaires établira des procès-verbaux de l'assemblée, qui seront signés par les membres du bureau et distribués à tous les Actionnaires.

22.2. Une copie et extrait d'un tel original des procès-verbaux à produire dans les procédures judiciaires ou délivrée à des tiers, sera certifiée conforme à l'original par le notaire ayant la garde de l'acte original, dans le cas où une assemblée a été documentée par acte, ou sera signée par l'Associé Gérant Commandité.

### **E. Gestion**

#### **Art. 23. Pouvoirs de l'Associé Gérant Commandité.**

23.1. La Société sera gérée par l'Associé Gérant Commandité. Les autres Actionnaires ne participeront, ni interféreront dans la gestion de la Société et s'abstiendront d'agir au nom de la Société de quelque manière ou capacité que ce soit.

23.2. L'Associé Gérant Commandité est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser toute action nécessaire ou utile pour remplir l'objet de la Société, à l'exception des actions réservées par la loi ou par ces Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires.

23.3. L'Associé Gérant Commandité peut nommer des conseillers et gestionnaires en investissement aussi bien que d'autres agents administratifs ou agents de gestion; cependant, l'Associé Gérant Commandité gardera la responsabilité ultime en matière de gestion de la Société.

23.4. L'Associé Gérant Commandité peut aussi attribuer des pouvoirs spéciaux par procuration notariée ou instrument privé à toute personne agissant seule ou conjointement avec d'autres comme agent de la Société.

23.5. L'Associé Gérant Commandité constituera un Comité d'Investissement, qui soumettra des recommandations d'investissement préliminaires et finales au conseil de gestion de l'Associé Gérant Commandité pour leur approbation. Le Comité d'Investissement prendra des décisions par un vote de majorité et les membres incluant les Ressources Clés et un (1) membre, dont la nomination, le retrait ou la substitution sera effectué à la discrétion de l'Associé Gérant

Commandité, et notifié promptement au Comité de Conseil en Investissement établi selon l'article 28 de ces Statuts. Les procès verbaux du Comité d'Investissement sera rendu disponible au Comité de Conseil en Investissement, si demandé.

23.6. Dans le but de poursuivre ses devoirs, l'Associé Gérant Commandité doit s'efforcer de maintenir un réseau de conseillers internationaux, compris d'individus qui fournissent une expertise, contacts et relations relative aux activités d'investissement et à l'objet social de la Société.

23.7. L'Associé Gérant Commandité devra promptement référer et dévoiler au Comité de Conseil en Investissement tout conflit existant ou potentiel d'intérêt concernant l'Associé Gérant Commandité ou toute personne affiliée, qui inclura les Ressources Clés aussi bien que tous les actionnaires, gérants (incluant toute personne qui sera qualifiée de facto de gérant en raison de son implication dans la gestion de l'Associé Gérant Commandité) directeurs, dirigeants, employés, ou tout autre représentant autorisé de l'Associé Gérant Commandité, et pour accepter la recommandation du Comité de Conseil en Investissement tel que décrit à l'Article 28.3, comme étant final/engageant.

#### **Art. 24. Honoraires Payables et Dépenses Engendrées par l'Associé Gérant Commandité.**

24.1. L'Associé Gérant Commandité recevra de la part de la Société en rapport avec ses services rendus un Honoraire de Gestion, hors taxes de valeur ajoutée, égale à deux virgule cinquante pourcent (2.50%) des Engagements Totaux et payés sur base semestrielle en avance durant la Période d'Investissement. Après la Période d'Investissement mais pendant le terme initial de la Société tel que décrit sous l'Article 3 ci-dessus étant de dix (10) ans à partir de la date de constitution qui aura lieu lors ou immédiatement avant le Premier Closing, l'Honoraire de Gestion, hors taxes de valeur ajoutées, seront deux point cinquante pourcent (2.50%) du Capital Investi, moins le coût d'acquisition d'un investissement qui a été réalisé ou distribué en nature, ou ayant subis une dépréciation totale, ou liquidés, et doit être calculé et payé sur une base trimestrielle en avance. En cas d'une extension du terme initial ou si la Société entre officiellement en liquidation, l'Honoraire de Gestion sera réévalué et soumis à l'assemblée générale des Actionnaires pour approbation.

24.2. L'Associé Gérant Commandité supportera en utilisant l'Honoraire de Gestion mentionné ci-dessous, les coûts liés à l'accomplissement de ses devoirs généraux en relation avec la gestion de la Société et la poursuite de l'objet social de la Société. Ces coûts incluent, parmi d'autres, consultants, employés, assurance personnelle (médical, handicap, vie, etc.) assurance de bureau, location, coûts d'exploitation, équipements, utilitaires, voyages et dépenses quotidiennes occasionnés par l'Associé Gérant Commandité. De plus, l'Associé Gérant Commandité supportera tous les coûts occasionnés pour la réalisation de transactions spécifiques, jusqu'à ce que la proposition d'investissement préliminaire soit approuvée par le Comité d'Investissement en relation avec l'émission d'un term sheet non-engageant (qui inclus une disposition exclusive) et son accord écrit par la société visée. Tout reçu des Sociétés de Portefeuille (incluant les frais de résiliation) sont à communiquer aux investisseurs et compensés avec les Honoraires de Gestion.

24.3. La Société supportera tous les frais et dépenses occasionnés en rapport avec:

(i) sa propre administration, incluant des prestataires légaux, d'audit, dépositaire, honoraires de garde et commissions, assurance couvrant la responsabilité du directeur et officier, assurance professionnelle, services administratifs, les impressions au photocopieur, impôts frais et dépenses liés au Comité de Conseil des Investissement, ou les réunions des Actionnaires; et

(ii) tous les coûts engendrés pour la réalisation de transactions spécifiques, suivant l'approbation d'une proposition d'investissement préliminaire par le Comité d'Investissement de l'Associé Gérant Commandité tel que décrit à l'Article 24.2 ci-dessus, incluant les coûts d'acquisition ou de disposition des investissements, tels que agents ou conseillers, dépenses de due diligence (qui en revanche peut inclure un conseil d'expert, prestataires légaux, consultants techniques, comptables, etc.), et tout autre dépense similaire qui, dans la mesure où elles ne sont pas supportées par des tiers, seront ajoutées à des coûts de transaction comptable dans les livres de la Société (et dévoilés dans les rapports trimestriels aux investisseurs) dans les cas de transactions accomplies, ou payées directement par la Société dans le cas de transactions incomplètes ou avortées. Tout coût éventuellement supporté par les Sociétés de Portefeuille doit être également estimé et dévoilé dans les rapports des investisseurs.

24.4. La Société remboursera l'Associé Gérant Commandité pour les dépenses justifiées et dûment entraînées lors de la mise en place et l'établissement de la Société, incluant les honoraires de conseil légal et les dépenses encourues en rapport avec la prise de contact avec potentiels investisseurs de la Société. Les dépenses remboursées à l'Associé Gérant Commandité telles que visées à l'Article 24.4, plus d'autres de mise en place et dépenses d'établissement payés directement par la Société ne peuvent pas excéder un pourcent (1%) des Engagements Totaux de la Société. Les dépenses remboursées à l'Associé Gérant Commandité par la Société en rapport avec l'Article 24.4 seront dévoilées au Comité de Conseil en Investissement avant un tel remboursement et seront incluses au premier rapport audité de la Société. Dépenses de mise en place et d'établissement de la Société excédant un pourcent (1%) des Engagements Totaux de la Société seront supportées par l'Assemblée Gérant Commandité.

#### **Art. 25 Indemnisation.**

25.1. La Société doit indemniser l'Associé Gérant Commandité et ses gérants, directeurs et équipe contre toutes demandes, dettes, coûts, préjudices et dépenses, incluant les frais légaux, supportés par eux en raison de leurs activités au nom de la Société exceptés quand une telle demande est le résultat de fraude, faute lourde, faute professionnelle, négligence délibérée, actes illégaux flagrants ou délibérés ou non respect flagrants ou délibérés de ses devoirs.

25.2. Dans le but de protéger la Société contre des potentiels coûts d'indemnisation, l'Associé Gérant Commandité sera autorisé à contracter une assurance à cet effet aux frais de la Société (tel que spécifié aussi à l'Article 24.3.i ci-dessus), auquel cas le premier recours pour les demandes ou les incidents d'indemnisation sera adressé à la Société de Portefeuille concernée (pour laquelle l'Associé Gérant Commandité devra chercher à ce que la Société de Portefeuille concernée fournisse une assurance couvrant ses dirigeants ou fournisse l'indemnité suffisante) puis au fournisseur de police d'assurance de la Société et à la Société pour n'importe quel coût qui ne serait pas couvert par les fournisseurs de police d'assurance.

#### **Art. 26. Retrait de l'Associé Gérant Commandité.**

26.1. L'Associé Gérant Commandité peut être révoqué et remplacé par un nouvel associé gérant commandité sans cause par une résolution adoptée conformément aux Conditions d'Approbation Légale et avec l'approbation additionnelle séparée d'une majorité d'au moins soixante quinze pourcent (75%) d'Actions de Classe A, sans que l'approbation de l'Associé Gérant Commandité révoquée ne soit nécessaire (une «Révocation Sans Cause»).

26.2. Dans le cas d'une révocation de l'Associé Gérant Commandité telle que prévue à l'Article 26.1 ci-dessus ou comme résultat de l'instance décrite dans l'Article 29.5, les Actions de Classe B déjà souscrites, payées et détenues par l'Associé Gérant Commandité (ou toute entité affiliée à l'Associé Gérant Commandité) restera la propriété de son propriétaire actuel, sujet aux limites suivantes ou, dépendant de la date de sa révocation:

Date de révocation de l'Associé Gérant Commandité	investissement maximal dans les Actions de Classe B à conserver par l'Associé Gérant Commandité
Une (1) année suivant le Premier Closing . . . . .	EUR 240.000
Deux (2) ans suivant le Premier Closing . . . . .	EUR 480.000
Trois (3) ans suivant le Premier Closing . . . . .	EUR 720.000
Quatre (4) ans suivant le Premier Closing . . . . .	EUR 960.000
Cinq (5) ans suivant le Premier Closing . . . . .	EUR 1.200.000
Six (6) ans suivant le Premier Closing . . . . .	EUR 1.360.000
Sept (7) ans suivant le Premier Closing . . . . .	EUR 1.520.000
Huit (8) ans suivant le Premier Closing . . . . .	EUR 1.680.000
Neuf (9) ans suivant le Premier Closing . . . . .	EUR 1.840.000
Dix (10) ans suivant le Premier Closing . . . . .	EUR 2.000.000

La formule précédente de détention des Actions de Classe B sera calculée sur une base linéaire journalière dans chaque année financière.

26.3. Les Actions de Classe B détenues par l'Associé Gérant Commandité (ou tout ses Affilié) au moment de la révocation qui excéderont la limite établie ici seront offertes à la Société pour rachat au prix le plus bas entre (a) leurs prix d'émission et (b) la Valeur Nette d'Inventaire.

Dans le cas où la révocation et le remplacement de l'Associé Gérant Commandité par un nouvel associé gérant commandité est le résultat d'une faute lourde présumée, conduite négligente, fraude, actes illégaux, ou rupture matérielle de ses devoirs et obligations contractuels par l'Associé Gérant Commandité et / ou une de ses Personnes Clés, ou de la faillite de l'Associé Gérant Commandité ou une instance décrite dans l'Article 29.6 (chacune une «Révocation Pour Cause»), la résolution de l'assemblée générale des Actionnaires sera adoptée conformément aux Conditions d'Approbation Légale avec l'approbation additionnelle séparée d'une majorité de plus de cinquante pourcent (50%) des Actions de Classe A, sans que l'approbation de l'Associé Gérant Commandité ne soit nécessaire. Dans ce cas, les Actionnaires peuvent aussi réclamer une indemnisation de la part de l'Associé Gérant Commandité pour les préjudices subis. Cependant, l'Associé Gérant Commandité peut demander une indemnisation de la part de la Société et des Actionnaires pour rupture fautive et, si une cour luxembourgeoise trouve que la faute lourde présumée, conduite négligente, fraude, actes illégaux, ou rupture matérielle des obligations contractuelles ne sont pas prouvés au-delà d'un doute raisonnable, la Société et les Actionnaires payeront l'Associé Gérant Commandité pour tout dommage encouru. Dans aucun cas, l'Associé Gérant Commandité révoqué ne peut être renommé comme associé gérant commandité de la Société.

26.4. Dans le cas d'une Révocation Pour Cause de l'Associé Gérant Commandité tel que défini à l'Article 26.3 ci-dessus ou comme résultat d'une instance décrit à l'Article 29.6, toutes les Actions de Classe B déjà souscrites, payées et détenues par l'Associé Gérant Commandité (ou toute entité affiliée à l'Associé Gérant Commandité) doit être convertie en Action de Classe A, sans que l'accord de l'Associé Gérant Commandité révoqué ne soit nécessaire pour rendre effective une telle conversion et avec aucune compensation en relation avec une telle conversion, et des nouvelles Actions de Classe B peuvent être approuvées pour l'émission d'un associé gérant commandité de remplacement, tel que décrit à l'article 7.11.

26.5. Dans les deux cas d'une Révocation Sans Cause et d'une Révocation Pour Cause, tout Engagement restant à souscrire des Actions de Classe B doit être transférée au nouvel associé gérant commandité de la Société, un tel transfert doit intervenir sans compensation additionnelle à l'associé gérant commandité et transférant, et l'associé gérant commandité révoqué ne sera pas obligé de continuer à investir ou souscrire des Actions de la Société.

26.6. La révocation de l'Associé Gérant Commandité à l'Article 26.1 ci-dessus donnera droit à l'Associé Gérant Commandité à une indemnité de départ égale aux Honoraires de Gestion reçus de la Société dans les douze (12) mois précédant la révocation. La Révocation Pour Cause de l'Associé Gérant Commandité telle que définie à l'Article 26.2 ou résultant des cas décrits aux Articles 29.5 ou 29.6, ne donnera droit à l'Associé Gérant Commandité à aucune indemnité de départ, excepté sans les cas suivants:

(i) Si le retrait est le résultat d'un cas décrit dans l'Article 29.5 et l'absence d'un Homme Clé est du à la mort ou une incapacité légale permanente, l'Associé Gérant Commandité aura droit à une indemnité de départ égale aux Honoraires de Gestion reçus de la Société dans les trois (3) mois précédant la révocation; et

(ii) Si le retrait est le résultat du cas décrit dans les Articles 29.6 et l'absence de deux Personnes Clés est du à la mort ou à une incapacité légale permanente, l'Associé Gérant Commandité aura droit à une indemnité de départ égale aux Honoraires de Gestion reçus de de la Société dans les neuf (9) mois avant la révocation.

26.7. Chaque nouvel associé gérant commandité doit être approuvé par la CSSF avant sa nomination; cependant la détention des Actions de Classe B telle que prévue à l'Article 26.1 et les indemnités de départ pour l'associé gérant commandité révoqué sera effective à la date de la résolution des actionnaires approuvant le retrait d'un tel associé gérant commandité. Cependant, jusqu'à ce qu'un nouvel associé gérant commandité ne soit nommé, l'associé gérant commandité révoqué devra continuer à effectuer ses obligations de gestion de la Société, à condition qu'aucun investissement ou désinvestissement ne soit approuvé et qu'il perçoive des Honoraires de Gestion, calculés selon la formule stipulée pour la période suivant la fin de la Période d'Investissement conformément à l'Article 24.1, jusqu'au remplacement de l'associé gérant commandité.

#### **Art. 27. Procès Verbal.**

27.1. L'Associé Gérant Commandité doit rédiger et signer les procès verbaux de ses résolutions.

27.2. Toute copie et tout extrait de ces procès verbaux originaux à produire dans des procédures judiciaires ou à délivrer à un tiers doit être signée par l'Associé Gérant Commandité.

#### **Art. 28. Comité de Conseil en Investissement.**

28.1. Le Comité de Conseil en Investissement est composé au minimum de trois (3) et maximum de cinq (5) membres, qui seront les représentants des Actionnaires de Classe A majoritaires de la Société ayant souscrit des Engagements d'au moins deux millions d'Euros (EUR 2.000.000) envers la Société, et seront nommés à une assemblée des Actionnaires pour une période indéfinie. Les membres du Comité de Conseil en Investissement ne recevront aucune compensation de la part de la Société.

28.2. Le Comité de Conseil en Investissement devra remplir les fonctions suivantes:

(i) fournir à l'Associé Gérant Commandité des conseils généraux et spécifiques sur des points en relation avec la gestion de la Société.

(ii) Surveiller les activités d'investissement et leur conformité avec la politique d'investissement décrite dans les Statuts

(iii) examiner et commenter l'évaluation de l'Associé Gérant Commandité du portefeuille d'Investissement non réalisé, incluant l'évaluation d'Actions

(iv) examiner et faire des recommandations pour le règlement de tout conflit réel ou potentiel mettant en cause l'Associé Gérant Commandité et ses activités pour le compte de la Société (incluant les co-investissements tels que décrits à l'Article 14-2), de telles recommandations liant l'Associé Gérant Commandité

(v) examiner et conseiller l'Associé Gérant Commandité par rapport à tout autre matière liée à la Société quand demandé par l'Associé Gérant Commandité ou les Investisseurs

28.3. Tout membre du Comité de Conseil en Investissement ayant un conflit d'intérêt réel ou potentiel concernant tout problème spécifique qui est soumis au Comité de Conseil en Investissement informera les autres membres du Comité de Conseil en Investissement de ce conflit d'intérêt réel ou potentiel et s'abstiendra de toute discussion ou vote sur ce problème. De plus, tout membre du Comité de Conseil en Investissement qui représente un Actionnaire qui devient Investisseur Défaillant ou qui perd son statut d'Investisseur Eligible ou qui entre dans une Période de Réparation sera suspendu en tant que membre du Comité de Conseil en Investissement jusqu'à ce que sa situation soit réparée telle que défini à l'Article 12.7, ou sera révoqué du Comité de Conseil en Investissement, si les Actions de l'Actionnaire qu'il représente sont transférées ou rachetées conformément à l'Article 12.7.

28.4 Les réunions du Comité de Conseil en Investissement doivent avoir lieu au Grand-duché de Luxembourg, participation par voie de conférence téléphonique étant acceptée. Les décisions sont adoptées par majorité simple des votes des membres présents (en personne ou par téléphone). Les procès-verbaux des réunions du Comité de Conseil en Investissement doivent être conservés et seront à la disponibilité des Actionnaires pour consultation;

28.5 L'associé Gérant Commandité devra convoquer au moins deux (2) réunions par an, plus d'autres réunions ad hoc sur demande de deux (2) membres ou en cas de situation de conflit d'intérêts. Les Personnes Clés devront participer à

ces réunions, sauf si une majorité des membres du Comité de Conseil en Investissement leur demande de ne pas y participer. Les frais de déplacements avec justificatifs seront remboursés par la Société pour les personnes participant en personne.

#### **Art. 29. Personnes Clés.**

29.1. Durant la Période d'Investissement, les Personnes Clés dédieront substantiellement tout leur temps de travail professionnel et effort à la gestion de la Société, excepté pour leurs rôles existants continus dans Adara Ventures Partners S.à r.l (associé gérant commandité de Adara Ventures SICAR S.C.A). Après la Période d'Investissement, les Personnes Clés vont dédier une portion significative de leur temps de travail professionnel et effort à la gestion de la Société un temps de travail suffisant pour la gestion du portefeuille d'investissement de la Société.

29.2. Durant la Période d'Investissement, ni les Personnes Clés, ni aucun membre du Comité d'Investissement, ni un € de leurs époux(ses) respectifs(ves), ni un actionnaire, gérant (incluant une personne qui sera qualifiée de facto de gérant en raison de son implication dans la gestion de l'Associé Gérant Commandité), dirigeant, employé, ou représentant autorisé de l'Associé Gérant Commandité, investira dans les sociétés qui tombe dans le champ des investissements ciblés par la Société, selon son objet social (dans l'Article 4) et la politique d'investissement (Article 13), étant entendu que les gérants de classe B de l'Associé Gérant Commandité ne seront pas sujets à une telle restriction.

29.3. Durant la Période d'Investissement, aucune des Personnes Clés ni l'Associé Gérant Commandité deviendront officiellement Personnes clés d'un véhicule d'investissement autre que dans leurs rôles respectifs d'Associé Gérant Commandité de la Société et leurs rôles respectifs dans Adara Ventures Partners S.à r.l (associé gérant commandité de Adara Ventures SICAR S.C.A.). Pour éviter tout doute, les Personnes Clés sont autorisées à analyser et développer des politiques d'investissement, à travailler sur des structures, et pour commercialiser ou promouvoir avec des investisseurs potentiels des autres véhicules d'investissement durant la Période d'Investissement, sous condition que de tels véhicules d'investissements sont des Véhicules Successeurs et ne sont pas officiellement constitués, ni font des investissements, ni payent des honoraires durant la Période d'Investissement et sous condition que de telles activités n'affecte pas le dévouement des Personnes clés à la gestion de la société selon l'article 29.1. après la fin de la période d'investissement, les Personnes clés devront constituer, gérer, faire des investissements et percevoir des honoraires des Véhicules Successeurs. Le non-respect de l'exclusivité selon l'article 29.1, 29.2,

29.3, par les Personnes clés résultera dans la fin de la période d'investissement en plus des dommages potentiels demandés par les actionnaires.

29.4. Dans le cas de démission, incapacité ou non-adhérence aux devoirs spécifiés dans l'Article 29.1 ci-dessus par toute Personnes Clés, l'Associé Gérant Commandité notifiera immédiatement le Comité de Conseil en Investissement et n'approuvera aucun investissement ou désinvestissement, et obtiendra le consentement du Comité de Conseil en Investissement concernant la capacité de l'Associé Gérant Commandité à continuer les activités d'investissement (nouveau et suivi) et de désinvestissement. L'Associé Gérant Commandité cherchera également à trouver un remplaçant pour une telle Personne Clé dans les six (6) mois de sa démission ou de son incapacité, une période qui peut être étendue de trois (3) mois supplémentaires par le Comité de Conseil en Investissement, et proposera un nouveau membre pour ratification par l'assemblée générale des Actionnaires statuant conformément aux Conditions d'Approbation Légale avec l'approbation additionnelle séparée d'une majorité de plus de cinquante pourcent (50%) des Actions de Classe A.

29.5. Dans le cas où le remplacement d'une des Personnes Clés n'a pas été approuvé et reste vacant, suivant les cas décrits dans l'Article 29.4 ci-dessus, l'assemblée générale des Actionnaires peut considérer une des quatre (4) alternatives suivantes:

(i) une résolution que l'Associé Gérant Commandité a la capacité de prendre une décision sur des nouveaux investissements, investissements de suivi, propositions désinvestissement présentés par le Comité d'investissement et qui ne requiert pas la recommandation du Comité de Conseil en Investissement dans le but de prendre de telles décisions, cette résolution représentant une renonciation concernant les dispositions de l'Article 29 en rapport avec la renonciation, incapacité ou l'absence durable d'un des Personnes Clés;

(ii) la fin de la Période d'Investissement;

(iii) la révocation de l'Associé Gérant Commandité; ou

(iv) la liquidation de la Société.

La résolution concernée de l'assemblée générale des actionnaires d'approuver une des alternatives mentionnées ci-dessus doit être adoptée conformément aux Conditions d'Approbation Légale avec l'approbation additionnelle séparée d'une majorité de cinquante pourcent (50%) des Actions de Classe A, sans que l'accord de l'Associé Gérant Commandité ne soit nécessaire. Si aucune des quatre (4) alternatives n'obtient l'accord requis, la Société continuera, pour une période n'excédant pas un (1) an à partir de la démission ou incapacité, à être gérée par l'Associé Gérant Commandité sous condition qu'il n'approuvera aucun investissement dans une nouvelle Société de Portefeuille, et obtiendra le consentement du Comité de Conseil en Investissement concernant la capacité de l'Associé Gérant Commandité pour prendre des décisions sur des investissements de suivi ou de proposition de désinvestissement présenté par le Comité d'Investissement. Après l'expiration d'une période de un (1) an, la Société entrera en liquidation.

29.6. La démission, incapacité ou non-adhérence aux devoirs spécifiés dans l'Article 29.1 ci-dessus par deux Personnes Clés constituera une rupture matérielle des obligations et devoirs de l'Associé Gérant Commandité. Dans un tel cas, la

procédure relative à la Révocation Pour Cause sera appliquée, telle que décrite dans les Articles 26.3, 26.4, 26.5, 26.6 et 26.7.

**Art. 30. Rapports avec les tiers.** La Société sera liée envers les tiers dans toutes les circonstances par la signature de l'Associé Gérant Commandité ou par la signature conjointe ou par la seule signature de toute personne à qui un pouvoir de signature a été accordé par l'Associé Gérant Commandité.

## F. Supervision

### Art. 31. Réviseur d'Entreprise Agréé.

31.1. Les comptes de la Société seront audités par le Réviseur d'Entreprise Agréé, choisi parmi la liste des réviseurs approuvés de la CSSF. Le rapport du réviseur d'entreprise agréé et ses qualifications, si il en a, sont repris dans leur intégralité dans chaque rapport annuel.

31.2. Le Réviseur d'Entreprise Agréé, devra parmi ses autres devoirs, notifier promptement la CSSF de tout fait ou décision dont le Réviseur d'Entreprise Agréé lors de l'audit d'informations comptables figurant dans le rapport annuel de la Société ou tout autre sujet légal concernant la Société capable d'être qualifié comme rupture matérielle de la Loi SICAR où les règlements adoptés pour son exécution, ou affecte le fonctionnement continu de la Société, ou mène à un refus de certifier les comptes ou à l'expression de réserves à ce sujet.

31.3. Le Réviseur d'Entreprise Agréé a des pouvoirs étendus pour informer et notifier à la CSSF ce qui pourrait avoir comme résultat que le Réviseur d'Entreprise Agréé exerce des contrôles sur un ou plusieurs aspects des activités et opérations de la Société, aux frais de la Société.

## G. Dépositaire

### Art. 32. Dépositaire.

32.1. La Société conclura un contrat de dépositaire avec le Dépositaire qui satisfera aux exigences de la Loi SICAR.

32.2. Les titres de la Société, trésorerie et autres actifs permis seront détenus en garde par ou au nom du Dépositaire, qui devra remplir les obligations et devoirs prévus par la Loi SICAR.

32.3. Si le Dépositaire désire se retirer, l'Associé Gérant Commandité devra utiliser ses meilleurs efforts pour trouver un dépositaire successeur dans les deux (2) mois de l'effectivité d'un tel retrait. Jusqu'à ce que le Dépositaire soit remplacé, ce qui doit intervenir dans un délai de deux (2) mois, le Dépositaire prendra les mesures nécessaires pour la bonne préservation des intérêts des Actionnaires de la Société.

32.4. L'Associé Gérant Commandité peut terminer le mandat du Dépositaire mais ne pourra pas révoquer le Dépositaire sans et jusqu'à ce qu'un dépositaire successeur ait été nommé pour agir à sa place.

32.5. Les devoirs du Dépositaire cesseront respectivement:

a) dans le cas d'un retrait volontaire du Dépositaire ou de sa révocation par la Société; jusqu'à ce qu'il soit remplacé, ce qui doit intervenir dans les deux (2) mois, le Dépositaire prendra les mesures nécessaires pour la bonne préservation des intérêts des Actionnaires de la Société;

b) quand le Dépositaire ou la Société ont été déclaré en faillite, concordat préventif de faillite, ont obtenu un sursis de paiement, ont été placés sous gestion contrôlée ou ont été sujet à des procédures similaires ou ont été mises en liquidation; ou

c) dans le cas où la CSSF retire son autorisation à la Société ou au Dépositaire.

## H. Exercice social - Rapport annuel

**Art. 33. Exercice Social.** L'exercice social de la Société débutera le premier Janvier de chaque année et se terminera le trente-et-un Décembre de la même année.

### Art. 34. Rapport trimestriel et Annuel.

34.1. Les rapports trimestriels pour le 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> trimestres seront publiés et délivrés aux Actionnaires dans une période de quarante cinq (45) jours à la fin de chaque trimestre (31 Mars, 30 Juin, 30 Septembre et 31 Décembre respectivement) le rapport du quatrième trimestre étant un projet, jusqu'à la période de trois (3) mois à partir du 31 Décembre. Le rapport final annuel et les états financiers doivent être publiés et délivrés aux Actionnaires dans une période de trois (3) mois à partir de la fin de l'année financière concernée. Le rapport annuel devra aussi inclure des références au nombre d'employés des Sociétés de Portefeuille.

34.2 La Société publiera quatre (4) rapports trimestriels et états financiers annuels suivant les directives émises par EVCA et un rapport annuel audité, en accord avec la législation en vigueur, qui inclura les états financiers pour l'année, en accord avec les directives mises à jour de l'IPEV et principes pour l'évaluation des sociétés de portefeuille, telles que soutenues par EVCA.

## I. Distributions, Liquidation

### Art. 35. Distributions.

35.1. Les droits aux dividendes ou à distributions afférents aux Classes d'Actions sont alloués suivant les règles suivantes:

(i) premièrement, cent pourcent (100%) à chaque et toutes les Actions pro rata en proportion de leurs Prix Initial de Souscription, jusqu'à ce que les montants distribués soient égales à cent vingt pourcent (120%) du Total des Engagements (Tirés et Non Tirés);

(ii) par la suite, cent pourcent (100%) aux Actions de Classe B, jusqu'au moment où les Actions de Classe B aient reçu un montant égal à cinq pourcent (5%) des Engagements Totaux (Tirés et Non Tirés)

(iii) puis, quatre vingt pourcent (80%) à chaque et toutes les Actions (incluant les Actions de Classe A et de Classe B) au pro rata en proportion de leur Prix Initial de Souscription et b) vingt pourcent (20%) seulement aux Actions de Classe B (l'«Intérêt Reporté»), jusqu'à ce que les bénéfices nets aient été distribués.

35.2. Les Distributions aux Actions de Classe A- peu importe si elles résultent de la vente sur un Investissement, la liquidation d'un Investissement, la liquidation de la Société ou de tout autre événement donnant droit à distribution, sera faite par le biais d'un rachat d'Actions, qui doit être fait en numéraire ou en nature, sans que par contre la Société puisse imposer une distribution en nature à un Actionnaire. Les actifs à transférer dans le cas d'une distribution en nature doivent seulement être des actions liquides cotées sur un marché réglementé, et l'évaluation utilisée doit être confirmée par un rapport spécial du Réviseur d'Entreprise Agréée.

35.3. Le profit réalisé suite à la vente sur le dispositif d'un Investissement sera distribué dans les meilleurs délais, en accord avec les Statuts, sauf si ces profits ne devraient pas être réinvestis en accord avec l'Article 13.9.

35.4. Les Distributions doivent donner lieu à une «Notification de Distribution» dans laquelle l'Associé Gérant Commandité doit communiquer les montants distribués, la source des fonds, le nombre de parts étant rachetées et le prix correspondant pour chaque part rachetée.

35.5. Au moment de la dissolution/liquidation de la Société, l'Associé Gérant Commandité est obligé de restaurer les fonds à la Société équivalent au montant le plus grand des suivants (i) montant total des distributions aux détenteurs d'Actions de Classe A est inférieur à leurs Engagements respectifs plus la Distribution sous l'Article 35.1 (i) ci-dessus et (ii) le montant, si il existe, par lequel les détenteurs d'Actions de Classe B reçoivent des distributions cumulatives en excès des montants distribuables aux détenteurs d'Actions de Classe B d'après la cascade de distribution énoncées sous l'Article 35.1 (ii) et (iii) ci-dessus, appliqué sur une base total couvrant toutes les transactions/investissements de la Société. Dans aucun cas, il sera demandé à l'Associé Gérant Commandité de restaurer plus que le montant des distributions cumulatives, si il y en a, reçues par les détenteurs d'Actions de Classe B.

35.6. Le remboursement des montants distribués peut être réclamé des Actionnaires de Classe A ou de Classe B dans la mesure où il y a une erreur de calcul.

35.7. Dans tous les cas, aucune distribution peut être faite si, comme résultat, la Valeur Nette d'Inventaire de la Société, tombera au dessous de un million d'euros (EUR 1.000.000).

#### **Art. 36. Liquidation.**

36.1. La Société peut à tout moment sur proposition de l'Associé Gérant Commandité, être dissoute par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires soumis aux exigences de quorum et de majorité nécessaire pour la modification des Statuts d'après l'Article 20.1 des Statuts.

36.2. La liquidation sera effectuée par un (1) ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des Actionnaires se prononçant sur la dissolution de la Société qui déterminera les pouvoirs du liquidateur et sa rémunération. Pour éviter tout doute; il est spécifié qu'en cas de liquidation effectuée par l'Associé Gérant Commandité, ce dernier ne recevra pas une rémunération séparée pour une telle nomination en plus de la rémunération prévue dans ces Statuts.

36.3. La liquidation sera effectuée en accord avec les lois Luxembourgeoises.

36.4. Avant la liquidation ou dissolution de la Société et dans la mesure où il y a toujours des Engagements non libérés pour lesquels des Prélèvements peuvent toujours être faits, l'Associé Gérant Commandité sera autorisé à faire des Prélèvements dans le but de procéder une Distribution aux Actionnaire en accord avec l'Article 35.1.

36.5. A la fin de la procédure de liquidation de la Société, tous les montants qui n'ont pas été réclamés par les Actionnaires seront payés à la Caisse des Consignations, qui les garde disponibles pour le bénéfice des Actionnaires concernés durant la durée déterminée par la loi. Après cette période, la balance sera remise à l'Etat de Luxembourg.

#### **J. Conflits d'internet, Loi applicable, Confidentialité**

**Art. 37. Conflits d'intérêt.** L'Associé Gérant Commandité, les conseillers en investissement, le Dépositaire, et d'autres parties potentielles peuvent être sujettes à des conflits d'intérêt variés dans leurs relations avec la Société. La façon par laquelle des tels conflits d'intérêt seront identifiés, divulgués et gérés est expliqué plus amplement dans l'Article 23.7 et 28.3 des présents statuts..

**Art. 38. Loi Applicable.** Tous les points non gouvernés par ces Statuts seront déterminées en accord avec la Loi sur les Sociétés Commerciales et la Loi SICAR.

#### **Art. 39. Confidentialité.**

39.1. En devenant un Actionnaire de la Société ou un membre du Comité de Conseil en Investissement, chaque Actionnaire ou individu reconnaît qu'il sera soumis à une certaine confidentialité pour toute information relative à la Société et à une Société de Portefeuille (l'«Information Confidentielle»).

39.2. En considération d'avoir reçu une Information Confidentielle, chaque Actionnaire accepte de mettre en oeuvre ses meilleurs efforts pour garder confidentiel l'Information Confidentielle et de ne pas la dévoiler ou la rendre disponible à tout administrateur, entreprise ou société, à l'exception des employés, affiliés, actionnaires, gérants ou réviseurs d'entreprise agréée.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le 31 Décembre 2013.
- 2) La première assemblée générale des Actionnaires sera tenue en 2014.
- 3) Le premier rapport audité de la Société sera daté du 31 Décembre 2013.

#### *Souscription et Libération*

Le souscripteur déclare souscrire les Actions émises comme suit:

- 1) Adara Ventures Partners II, S.à r.l, ci-dessus mentionné, déclare payer dix Euros (EUR 10) de souscription pour une (1) Action d'Associé Gérant Commandité en sa capacité d'Associé Gérant Commandité;
- 2) Adara Ventures Partners II, S.à r.l ci-dessus mentionné, déclare payer trente mille neuf cent quatre-vingt Euros (EUR 30.980) de souscription pour trois mille quatre-vingt- dix-huit (3.098) Actions de Classe B en sa capacité d'Actionnaire commanditaire;
- 3) Monsieur Alberto Gomez susmentionné, déclare payer dix euros (EUR 10) en souscription d'une (1) Action de Classe B en sa capacité d'Actionnaire commanditaire et
- 4) Monsieur Nicolas Goulet susmentionné, déclare payer dix euros (EUR 10) en souscription d'une (1) Action de Classe B en sa capacité d'Actionnaire commanditaire. Total: trente et un mille dix Euros (EUR 31.010) payés pour trois mille et une Actions

Toutes les Actions ont été entièrement payées en numéraire, donc le montant de trente et un mille dix euros (EUR 31.010) est désormais disponible à la Société, tel qu'il a été justifié par le notaire soussigné.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné atteste que les conditions prévues à l'article 26, 26-3 et 26-5 de la loi sur les Sociétés Commerciales ont été observées.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR3.000,-.

#### *Assemblée générale des actionnaires*

Les Actionnaires constituants, représentant l'entier capital social émis de la Société et se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués, ont immédiatement procédé à une Assemblée Générale des Actionnaires. Ayant vérifiés préalablement qu'elle a été régulièrement constituée, l'assemblée générale des Actionnaires a passé les résolutions suivantes par vote unanime.

- 1) L'entité suivante est nommée comme Réviseur d'Entreprise Agrée de la Société: Deloitte Audit, 560 rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-duché du Luxembourg.
- 2) La durée du mandat du Réviseur d'Entreprise Agrée se terminera à la date où l'assemblée générale des Actionnaires décidera de l'approbation des comptes annuels se clôturant le 31 Décembre 2013 ou à tout moment avant une telle date que l'assemblée générale des Actionnaires peut déterminer.
- 3) Le siège social de la société est situé au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent qu'à la requête de la comparante le présent acte de constitution est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: M. CAMARA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 juin 2013. Relation: LAC/2013/26830. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 18 juin 2013.

Référence de publication: 2013080066/2037.

(130098659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juin 2013.

**Swiss Re Europe Holdings S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 105.000.100,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 72.575.

—  
EXTRAIT

En date du 18 avril 2013, l'assemblée générale annuelle des actionnaires de Swiss Re Europe Holdings SA (la «Société») a décidé:

- de renouveler le mandat de David Cole, Renato Fassbind, Agostino Galvagni, Guy Harles, Jean-Jacques Henchoz, Richard Hudson, Jean Lanier, George Quinn, et Clemens von Weichs, en tant qu'administrateurs de la Société pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2014;

- de nommer Francesca Cornelli résidant à Sussex Place, Regent's Park, Londres NW1 4SA, Royaume-Uni, et Thomas Wellauer avec adresse professionnelle au 50/60 Mythenquai, CH-8022 Zurich, Suisse, en tant qu'administrateurs de la Société, en remplacement de Udo Martinsohn et Michel Liès avec effet au 18 avril 2013 et jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2014;

- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, une société coopérative ayant son siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65477, en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2013.

Pour Swiss Re Europe Holdings S.A.

Référence de publication: 2013056690/25.

(130069139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2013.

---

**Patron Reform C.E. Servicing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: PLN 59.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 100.714.

—  
*Extrait des résolutions du conseil de gérance du 15 avril 2013:*

- Renouvellement du mandat de réviseur d'entreprises de la société Interaudit, S.à r.l., ayant son siège social au 119, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B29501, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

La Société

Référence de publication: 2013057440/14.

(130070643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2013.

---

**PL Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 96.132.

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2013.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2013058207/14.

(130071495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2013.

---